

CHAPITRE 2

RÉMUNÉRATIONS





▶ LES RÉMUNÉRATIONS

▶ MASSE SALARIALE 2019 DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

La Masse Salariale comprend les rémunérations principales, les rémunérations accessoires, les primes et indemnités, les heures de cours complémentaires, les prestations sociales et les cotisations patronales. Elle correspond aux éléments de paie. Ne sont donc pas inclus dans le montant global, les dépenses d'action sociale et les capitaux décès.

	2019	Bilan social 2018	Bilan social 2017	Bilan social 2012
Etat	430 717 658 €	425 795 184 €	420 110 439 €	387 921 300 €
Propre*	49 460 969 €	43 417 716 €	43 593 577 €	31 598 412 €
Total général	480 178 626 €	469 212 900 €	463 704 016 €	419 519 712 €

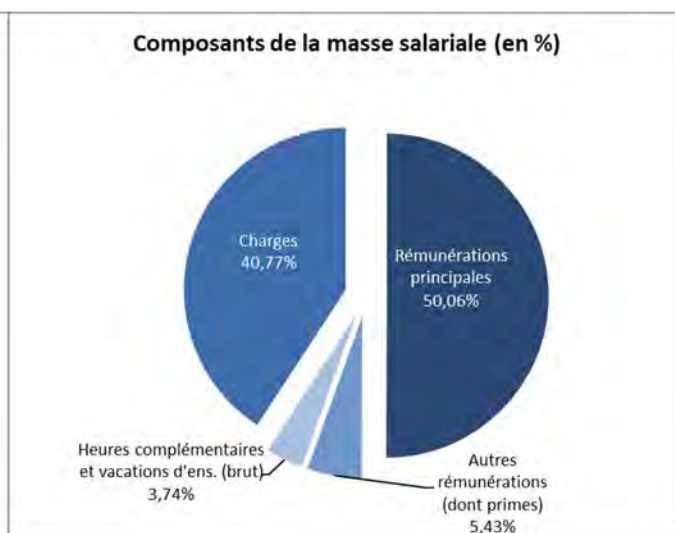
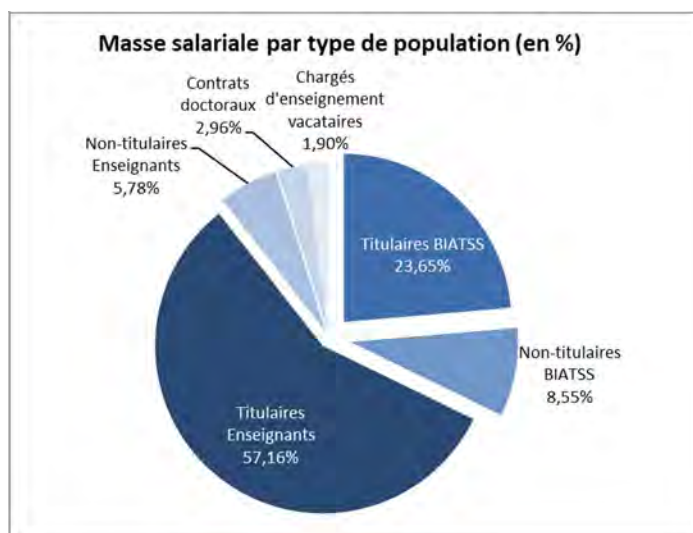
* Budget propre composantes
+ Ressources propres



Rémunérations des personnels par types de population et par postes de dépenses Année 2019 :

Masse salariale globale par type de population	
Titulaires BIATSS	113 566 103 €
Non-titulaires BIATSS	41 041 991 €
Titulaires Enseignants	274 493 986 €
Non-titulaires Enseignants	27 745 996 €
Contrats doctoraux	14 191 708 €
Chargés d'enseignement vacataires	9 138 842 €
Total général	480 178 626 €

Composants de la Masse Salariale	
Rémunérations principales	240 385 924 €
Autres rémunérations (dont primes)	26 067 560 €
Heures complémentaires et vacations d'ens. (brut)	17 971 585 €
Charges	195 753 556 €
Total général	480 178 626 €

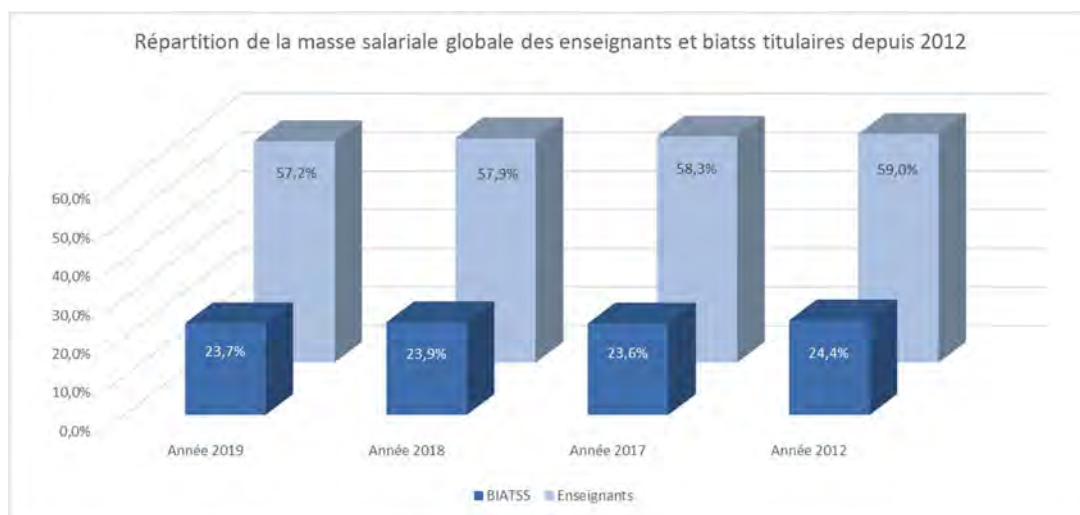


▶ LES RÉMUNÉRATIONS

▶ REMUNERATION DES TITULAIRES

Répartition en masse salariale des enseignants et BIATSS titulaires depuis 2012

	année 2019		année 2018		année 2017		année 2012	
	Masse salariale	% de la MS globale	Masse salariale	% de la MS globale	Masse salariale	% de la MS globale	Masse salariale	% de la MS globale
BIATSS	113 566 103 €	23,7%	111 954 576 €	23,9%	109 614 724 €	23,6%	102 368 301 €	24,4%
Enseignants	274 493 986 €	57,2%	271 758 979 €	57,9%	269 107 289 €	58,3%	247 716 655 €	59,0%



Répartition de la masse salariale par statut/corps et par sexe :

Statut/Corps	Femmes	Hommes
BIATSS tit. A	22 731 768 €	27 355 989 €
BIATSS tit. B	16 899 361 €	11 870 630 €
BIATSS tit. C	24 751 579 €	9 956 777 €
Cont. BIATSS A	9 312 672 €	8 825 101 €
Cont. BIATSS B	4 834 125 €	1 783 494 €
Cont. BIATSS C	9 242 421 €	4 059 398 €
PR	20 134 309 €	76 190 973 €
MCF	50 831 364 €	77 690 035 €
PRAG	8 669 402 €	15 019 653 €
Certifié/EPS/Biadm	12 018 619 €	13 939 629 €
Associés	2 551 702 €	4 058 106 €
Doctorants contractuels/ATER	9 327 584 €	11 219 512 €
ENS. cont. recherche	3 541 567 €	6 817 220 €
ENS. cont. hors recherche	2 859 845 €	1 562 169 €
Vac adm.	1 357 034 €	1 627 866 €
Vac ens.	3 247 796 €	5 890 925 €
	202 311 149 €	277 867 477 €

▶ LES RÉMUNÉRATIONS

▶ RÉPARTITION ENTRE FEMMES ET HOMMES

Rémunérations des personnels par sexe - Année 2019 :

Sexe	2019			
	Masse salariale	effectif * au 31/12/2019	% de la MS globale	% de l'effectif global
Femmes	202 311 149 €	5614	42,1%	45,2%
Hommes	277 867 477 €	6818	57,9%	54,8%
total	480 178 505 €	12432	100%	100%

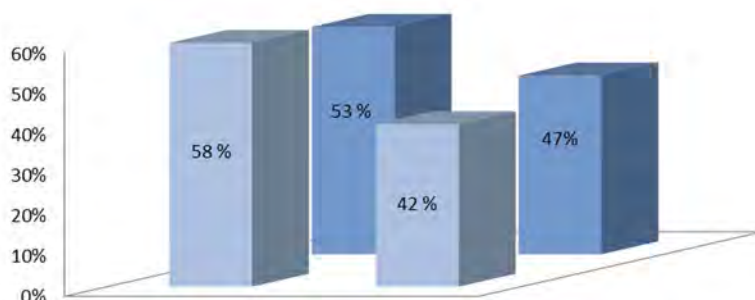
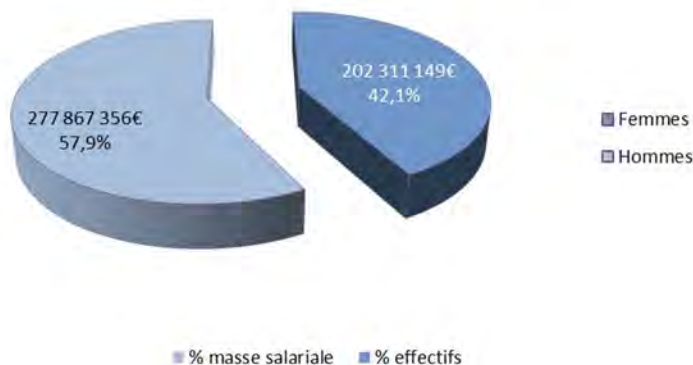
* dans l'effectif sont compris les chargés d'enseignement vacataires

Les femmes qui constituent 45,2% de l'effectif total ne représentent que 42,1% de la masse salariale globale. A l'inverse, les hommes dont la part de l'effectif est de 54,8% consomment 57,9 % de la masse salariale (sur l'année civile), contre 58,3 % en 2018.

Pour rappel :

Sexe	2018			2017			2012		
	Masse salariale	% de la MS globale	% de l'effectif global	Masse salariale	% de la MS globale	% de l'effectif global	Masse salariale	% de la MS globale	% de l'effectif global
Femmes	195 545 008 €	41,7%	45,9%	191 612 856 €	41,3%	45,0%	165 207 205 €	39,4%	44,0%
Hommes	273 667 892 €	58,3%	54,1%	272 091 160 €	58,7%	55,0%	254 312 507 €	60,6%	56,0%
Total	469 212 900 €	100%	100%	463 704 016 €	100%	100%	419 519 712 €	100%	100%

Masse salariale par sexe



► LES RÉMUNÉRATIONS

Rémunérations nettes mensuelles moyennes par statut et par catégorie (avec primes, indemnités et heures complémentaires...) :

Statut	Catégorie	Femmes	Hommes	Général
Titulaires BIATSS	BIATSS titulaires A	2 807 €	3 143 €	2 983 €
	BIATSS titulaires B	1 888 €	2 091 €	1 967 €
	BIATSS titulaires C	1 559 €	1 610 €	1 574 €
	Sous Total	1 967 €	2 414 €	2 141 €
Non titulaires BIATSS	Non tit. BIATSS CDD+CDI A	2 278 €	2 425 €	2 347 €
	Non tit. BIATSS CDD+CDI B	1 651 €	1 550 €	1 623 €
	Non tit. BIATSS CDD+CDI C	1 369 €	1 399 €	1 378 €
	Sous Total	1 699 €	1 909 €	1 774 €
Titulaires Enseignants	PR	4 334 €	4 673 €	4 598 €
	MCF	3 291 €	3 444 €	3 382 €
	PRAG	3 531 €	3 757 €	3 672 €
	Certifié/EPS/Biadm	3 037 €	3 316 €	3 182 €
	Sous Total	3 456 €	3 877 €	3 726 €
Non titulaires Enseignants	Associés	1 286 €	1 372 €	1 337 €
	Doctorants, ATER	1 561 €	1 554 €	1 557 €
	ENS. Contrat recherche	1 886 €	1 956 €	1 931 €
	Enseignants CDD, CDI...	1 775 €	1 859 €	1 804 €
	Sous Total	1 594 €	1 626 €	1 612 €
Total		2 286 €	2 931 €	2 616 €
Statut	Catégorie	Femmes	Hommes	Général
Vacataires	Vacataires	384 €	653 €	501 €
	Vacataires enseignement	823 €	933 €	891 €
Total		649 €	865 €	737 €

Remarque : sont considérés comme vacataires les médecins, maîtres de stage (depuis 2019)

Rémunérations nettes mensuelles moyennes par décile (avec primes, indemnités et heures complémentaires...) :

	Femmes	Hommes	Général
D1	1 306 €	1 421 €	1 377 €
D2	1 454 €	1 547 €	1 497 €
D3	1 549 €	1 741 €	1 608 €
D4	1 657 €	2 072 €	1 779 €
D5	1 800 €	2 619 €	2 086 €
D6	2 059 €	3 137 €	2 610 €
D7	2 547 €	3 507 €	3 156 €
D8	3 129 €	3 951 €	3 598 €
D9	3 702 €	4 570 €	4 232 €
D9/D1	2,8	3,2	3,1

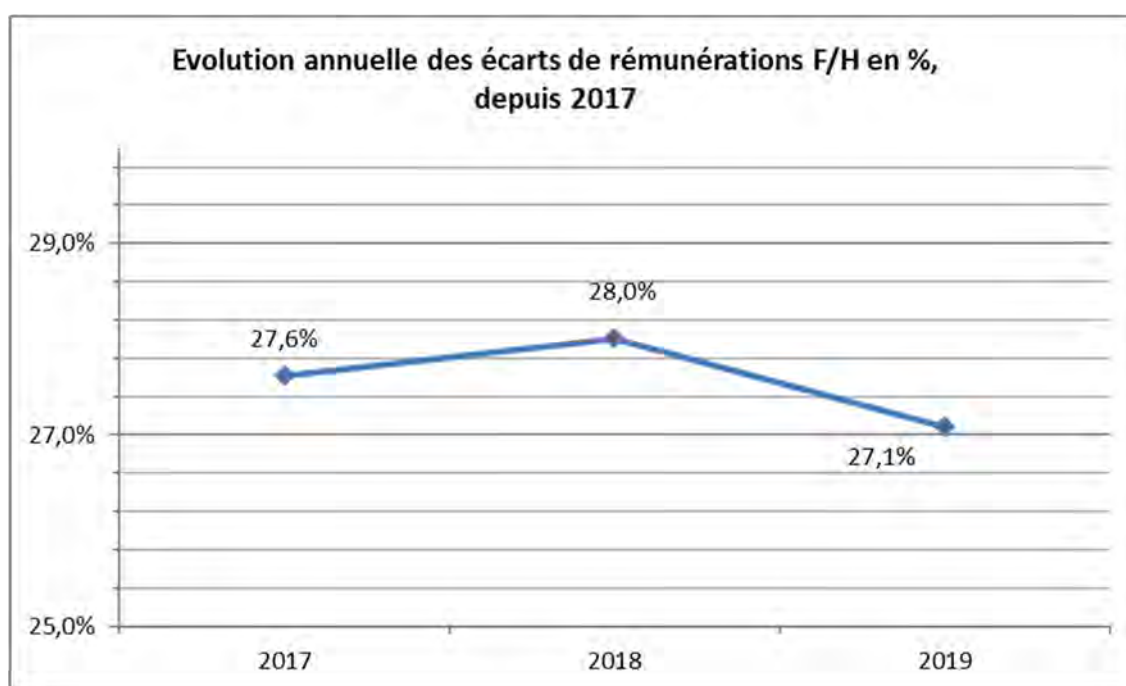
Lecture :

- En 2019, 10% des agents de l'UL à temps complet perçoivent une rémunération mensuelle nette inférieure ou égale à 1 377€, 20% inférieure ou égale à 1 497€...
- D9/D1 constitue le rapport entre le dernier et le premier décile : les 10% des agents de l'UL à temps complet les mieux rémunérés gagnent mensuellement 3,1 fois la rémunération des 10% des agents de l'UL à temps complet les moins rémunérés.

► LES RÉMUNÉRATIONS

Evolution annuelle des écarts de rémunérations entre femmes et hommes, depuis 2017 :

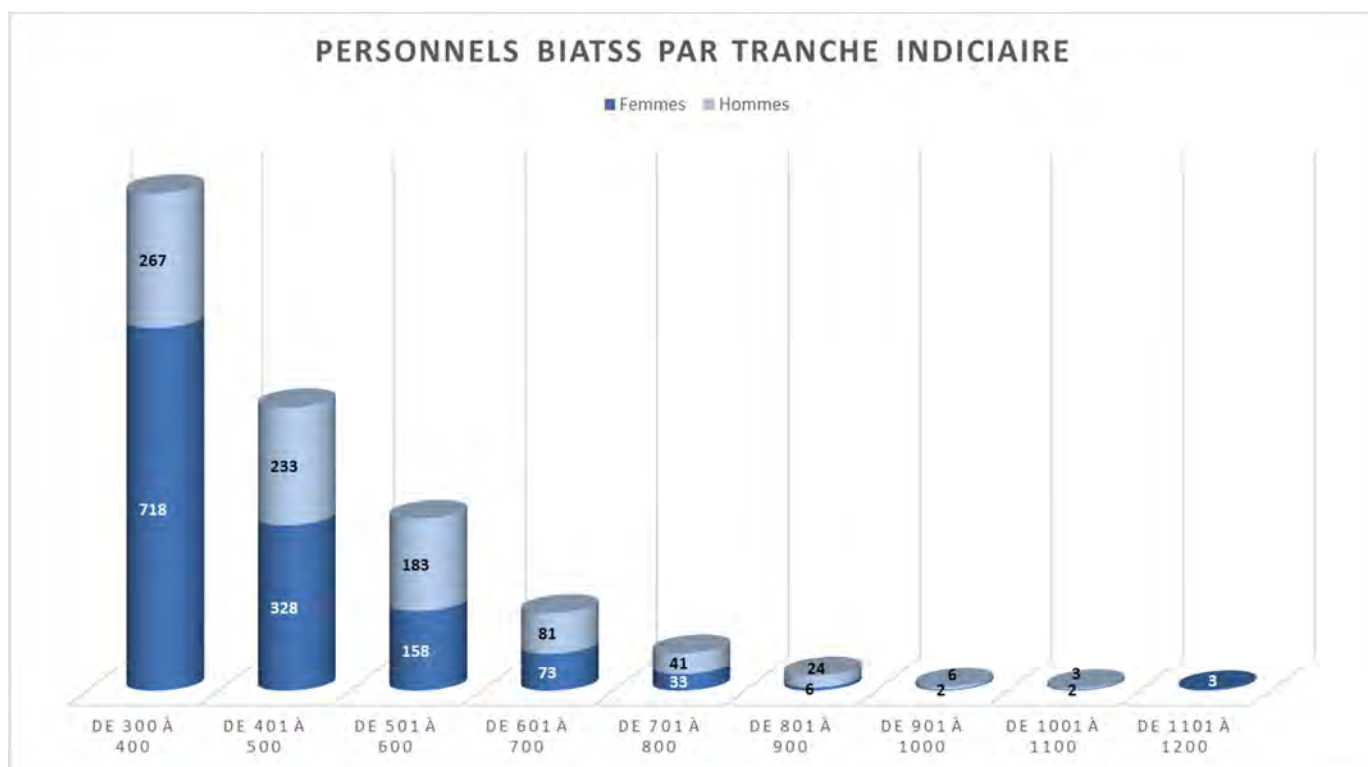
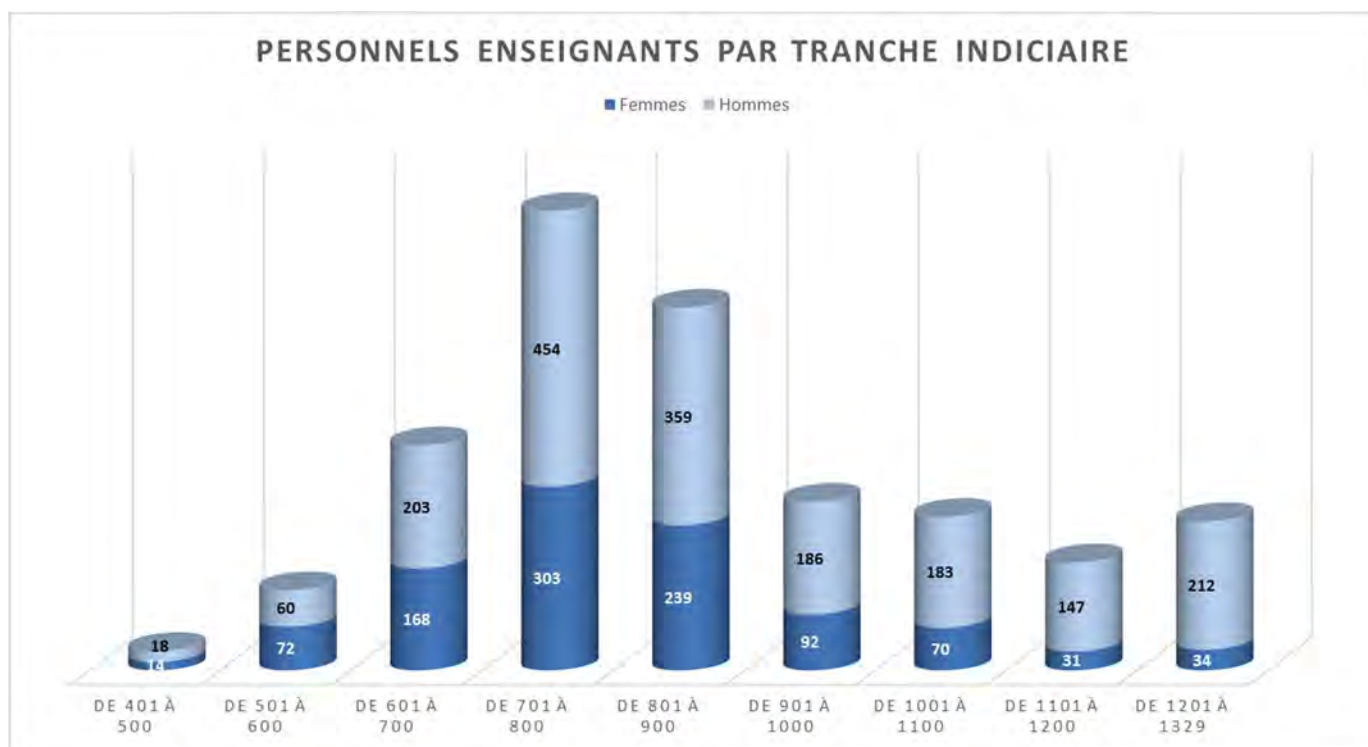
Statut	Catégorie	2019			écart évolution 2018/2019		2018		écart évolution 2017/2018		2017	
		Femmes	Hommes	Général	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Titulaires Biatss	BIATSS titulaires A	2 807 €	3 143 €	2 983 €	1,10%	1,25%	2 776 €	3 104 €	-1,3%	0,7%	2 813 €	3 081 €
	BIATSS titulaires B	1 888 €	2 091 €	1 967 €	1,67%	1,36%	1 857 €	2 063 €	-2,2%	-1,3%	1 899 €	2 089 €
	BIATSS titulaires C	1 559 €	1 610 €	1 574 €	1,37%	1,16%	1 538 €	1 592 €	-0,2%	1,2%	1 541 €	1 573 €
Non titulaires Biatss	Non tit. BIATSS CDD+CDI A	2 278 €	2 425 €	2 347 €	1,65%	2,36%	2 241 €	2 369 €	3,9%	0,3%	2 157 €	2 362 €
	Non tit. BIATSS CDD+CDI B	1 651 €	1 550 €	1 623 €	1,27%	-2,03%	1 631 €	1 582 €	4,3%	2,1%	1 564 €	1 549 €
	Non tit. BIATSS CDD+CDI C	1 369 €	1 399 €	1 378 €	1,30%	0,75%	1 352 €	1 388 €	1,6%	1,6%	1 330 €	1 367 €
Titulaires Enseignants	PR	4 334 €	4 673 €	4 598 €	2,87%	1,72%	4 214 €	4 594 €	-1,1%	0,3%	4 262 €	4 579 €
	MCF	3 291 €	3 444 €	3 382 €	2,45%	2,55%	3 213 €	3 358 €	0,4%	0,8%	3 201 €	3 330 €
	PRAG	3 531 €	3 757 €	3 672 €	3,66%	2,56%	3 407 €	3 663 €	2,7%	-1,6%	3 317 €	3 721 €
	Certifié/EPS/Biadm	3 037 €	3 316 €	3 182 €	0,82%	2,37%	3 013 €	3 239 €	2,0%	0,7%	2 955 €	3 216 €
	Associés	1 286 €	1 372 €	1 337 €	3,76%	0,75%	1 239 €	1 361 €	-0,9%	0,9%	1 250 €	1 349 €
Non titulaires Enseignants	Doctorants, ATER	1 561 €	1 554 €	1 557 €	0,90%	-0,37%	1 547 €	1 560 €	-1,9%	-0,9%	1 577 €	1 574 €
	ENS. Contrat recherche	1 886 €	1 956 €	1 931 €	9,08%	7,20%	1 729 €	1 825 €	-4,2%	-0,3%	1 805 €	1 831 €
	Enseignants CDD, CDI...	1 775 €	1 859 €	1 804 €	8,43%	5,33%	1 637 €	1 765 €	-1,5%	-5,9%	1 661 €	1 877 €
Sous-total		2 286 €	2 931 €	2 615 €	1,69%	1,00%	2 248 €	2 902 €	0,8%	0,2%	2 230 €	2 895 €
Vacataires	Vacataires	384 €	653 €	501 €	50,41%	140,99%	255 €	271 €	6,4%	1,9%	240 €	266 €
	Vacataires enseignement	823 €	933 €	891 €	-0,01%	-1,29%	823 €	945 €	4,5%	8,8%	788 €	869 €
Total		2 215 €	2 815 €	2 525 €	5,68%	4,92%	2 096 €	2 683 €	1,6%	1,9%	2 064 €	2 634 €



► LES RÉMUNÉRATIONS

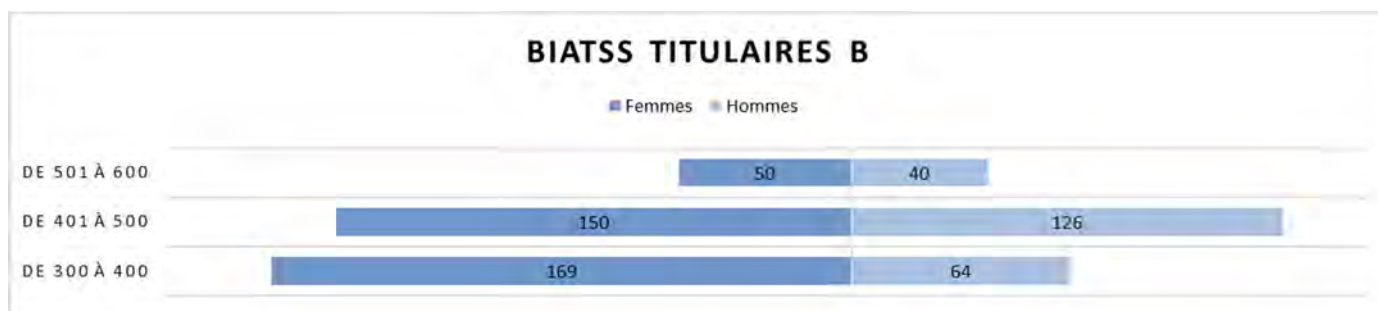
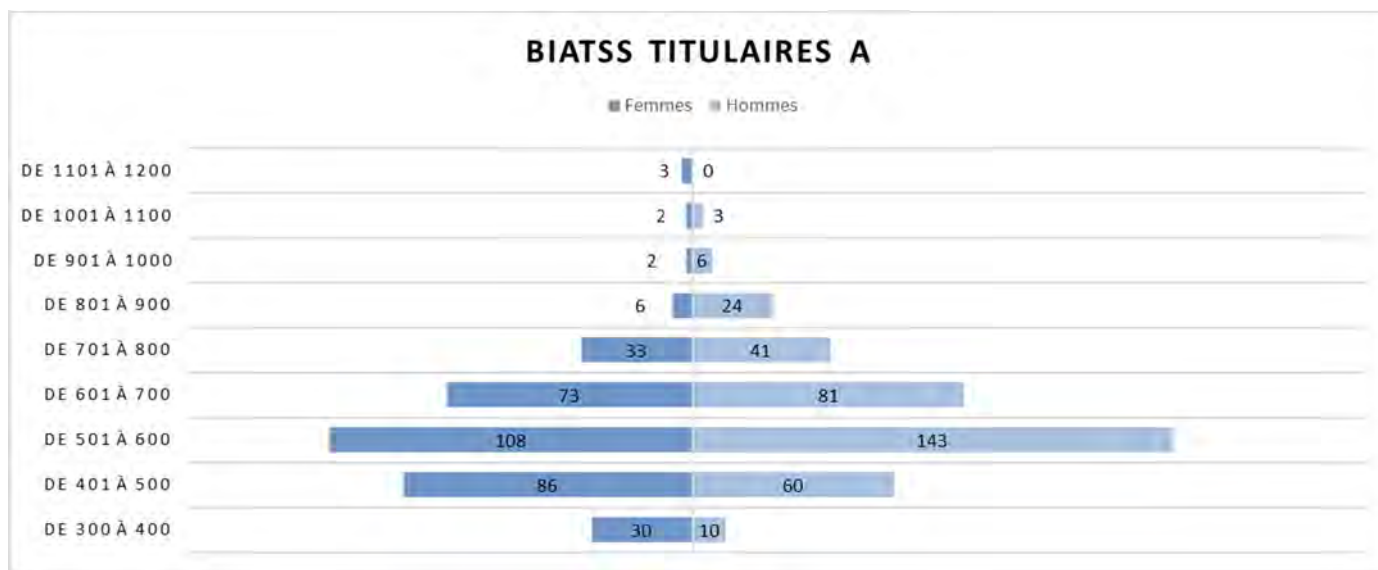
► RÉMUNÉRATIONS DES TITULAIRES : TRANCHES D'INDICES

Rémunérations des titulaires par tranche d'Indice Nouveau Majoré - Année 2019 :



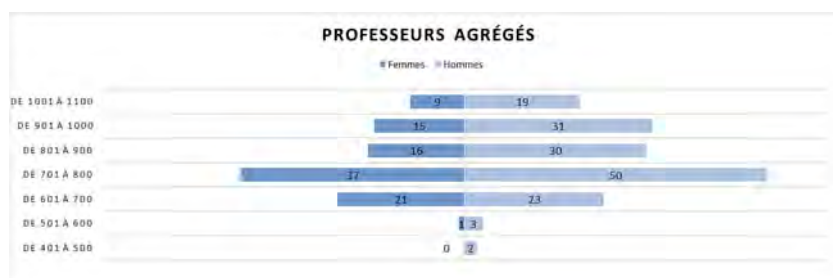
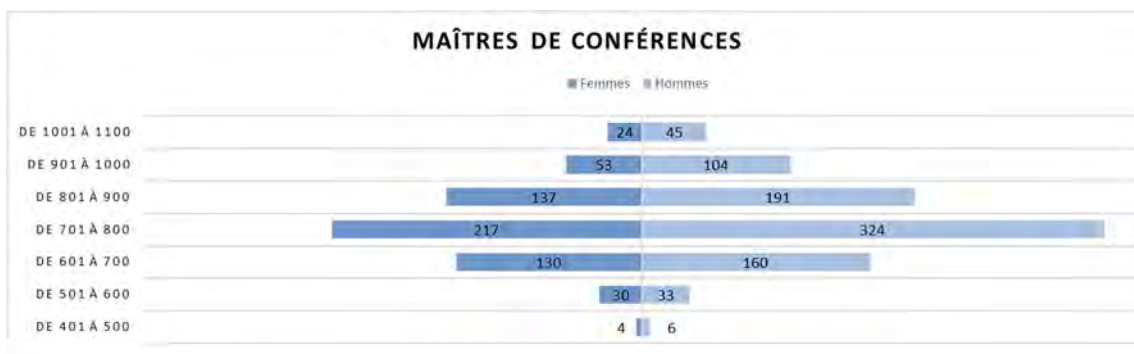
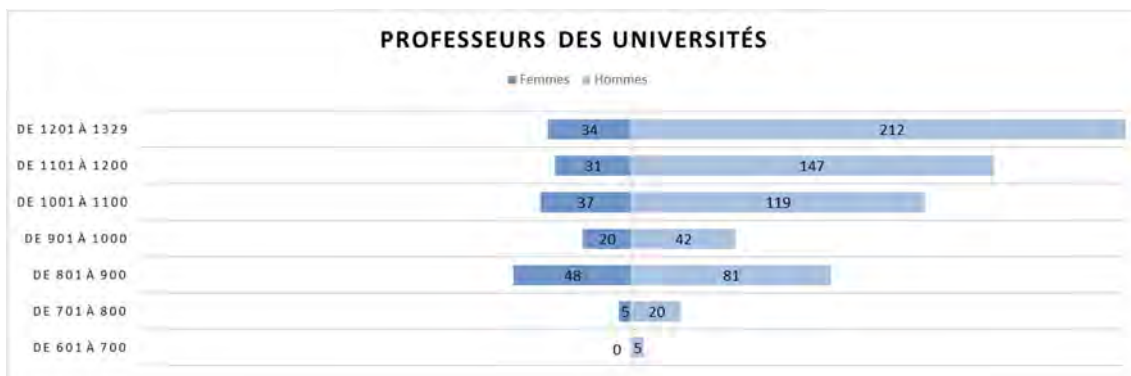
► LES RÉMUNÉRATIONS

Répartition des titulaires BIATSS par tranche d'Indice Nouveau Majoré par catégorie fonction publique et par sexe – Année 2019 :



► LES RÉMUNÉRATIONS

Répartition des titulaires enseignants et enseignant-chercheurs par tranche d'Indice Nouveau Majoré par corps et par sexe – Année 2019 :

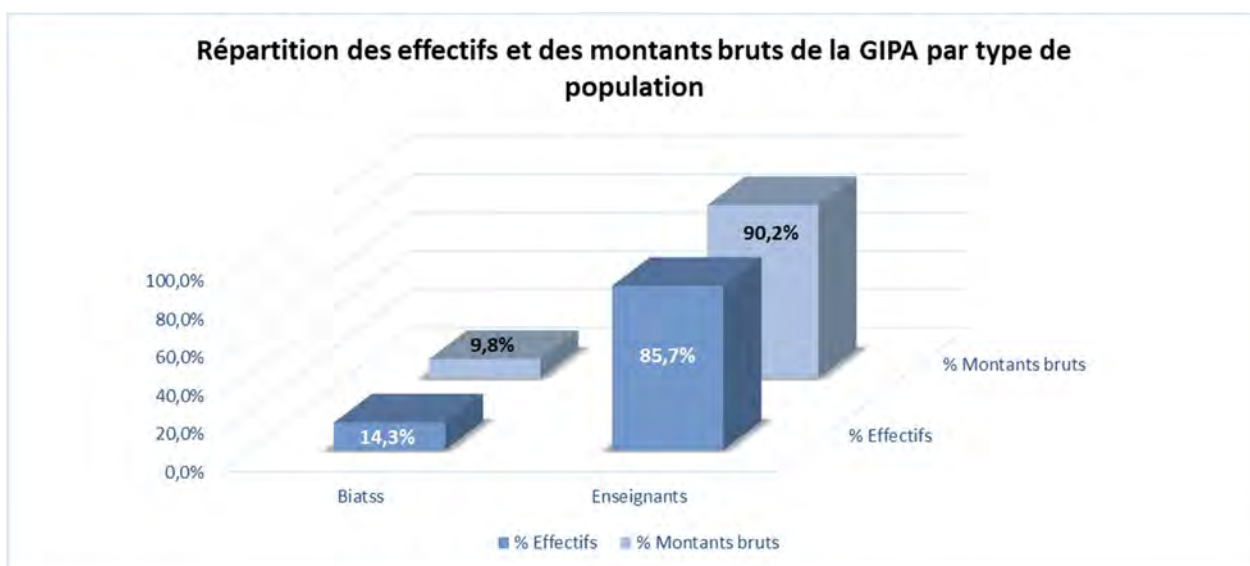


► LES RÉMUNÉRATIONS

Nombre d'agents bénéficiaires de la GIPA, par catégorie et par sexe :

La Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat est une indemnité versée aux agents dont l'évolution du traitement brut est inférieure, sur 4 ans, à celle de l'indice des prix à la consommation.

Catégorie	Femmes		Hommes		Total général		% effectif	% montants bruts	Part des femmes
	Nombres	Montants bruts	Nombres	Montants bruts	nombres	Montants bruts			
PR	5	3 150,01 €	6	3 676,10 €	11	6 826,11 €	6,0%	8,0%	45,45%
MCF	41	20 488,14 €	77	40 968,71 €	118	61 456,85 €	64,8%	71,8%	34,75%
PRAG	1	655,98 €	5	3 150,01 €	6	3 805,99 €	3,3%	4,4%	16,67%
Certifié/EPS/Biadm	3	690,33 €	9	1 266,96 €	12	1 957,29 €	6,6%	2,3%	25,00%
ENS. Contrat recherche			1	652,22 €	1	652,22 €	0,5%	0,8%	0,00%
Enseignants CDD, CDI...	7	2 107,51 €	1	407,07 €	8	2 514,58 €	4,4%	2,9%	87,50%
Total Enseignants	57	27 091,97 €	99	50 121,07 €	156	77 213,04 €	85,7%	90,2%	36,54%
BIATSS tit. A	6	1 514,87 €	15	3 971,95 €	21	5 486,82 €	11,5%	6,4%	28,57%
Non-tit. BIATSS CDD + CDI A	3	1 409,89 €	2	1 445,81 €	5	2 855,70 €	2,7%	3,3%	60,00%
Total Biatss	9	2 924,76 €	17	5 417,76 €	26	8 342,52 €	14,3%	9,8%	34,62%
Total général	66	30 016,73 €	116	55 538,83 €	182	85 555,56 €	100%	100%	36,26%



Données nationales issues du bilan social du MENESR 2017/2018 :

En 2017, on recense 2618 agents bénéficiaires (5240 en 2016, 13 711 en 2015, 17 804 en 2014) dans les établissements d'enseignement supérieur avec un montant moyen brut de 539 €.

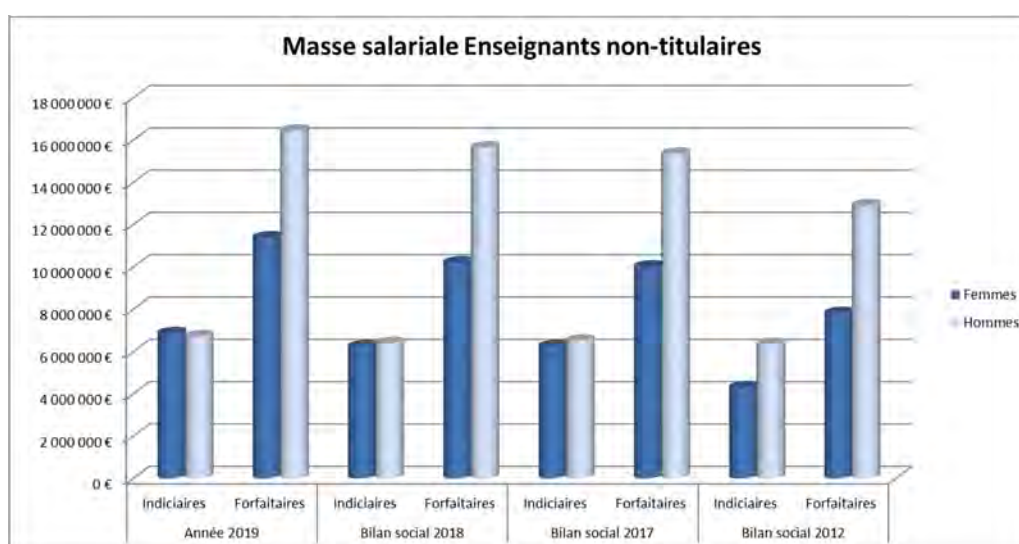
Au sein de l'établissement, le montant moyen brut versé est de 470 € pour 182 bénéficiaires (le montant moyen brut versé aux personnels enseignants est de 495 € et de 321 € pour les personnels BIATSS).

▶ LES RÉMUNÉRATIONS

▶ REMUNÉRATIONS DES CONTRACTUELS

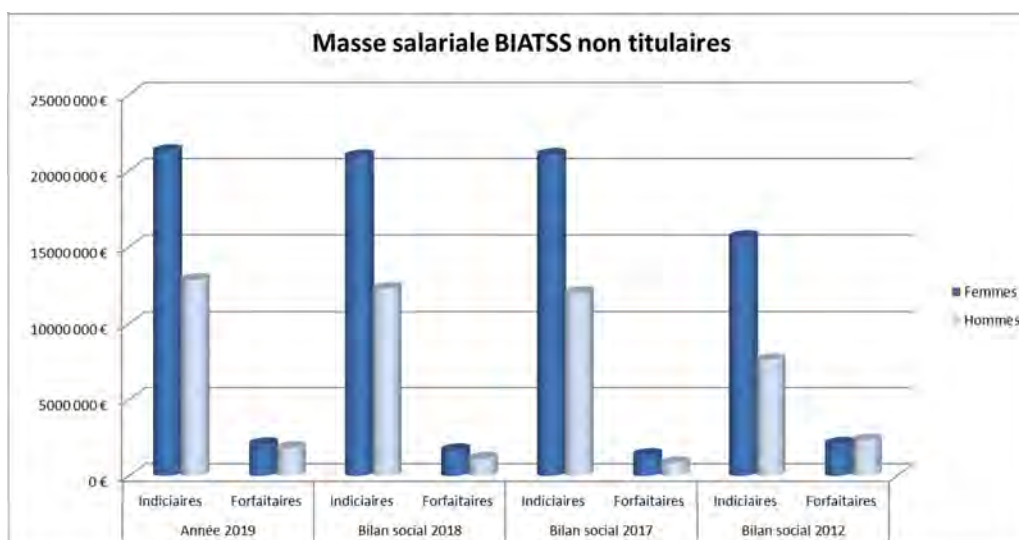
Masse Salariale Enseignants non-titulaires (hors invités)

	Année 2019		Bilan social 2018		Bilan social 2017		Bilan social 2012	
	Indiciaires	Forfaitaires	Indiciaires	Forfaitaires	Indiciaires	Forfaitaires	Indiciaires	Forfaitaires
Femmes	6 855 810 €	11 378 722 €	6 235 222 €	10 191 294 €	6 245 191 €	10 004 756 €	4 293 522 €	7 802 955 €
Hommes	6 704 882 €	16 432 655 €	6 386 215 €	15 635 952 €	6 507 483 €	15 346 681 €	6 351 174 €	12 900 988 €
TOTAL	13 560 692 €	27 811 377 €	12 621 437 €	25 827 246 €	12 752 674 €	25 351 437 €	10 644 696 €	20 703 943 €



Masse Salariale BIATSS non-titulaires (hors contrats étudiants et agents vacataires)

	Année 2019		Bilan social 2018		Bilan social 2017		Bilan social 2012	
	Indiciaires	Forfaitaires	Indiciaires	Forfaitaires	Indiciaires	Forfaitaires	Indiciaires	Forfaitaires
Femmes	21 300 076 €	2 089 142 €	20 960 033 €	1 699 862 €	21 062 652 €	1 386 172 €	15 659 883 €	2 121 855 €
Hommes	12 833 260 €	1 834 733 €	12 253 226 €	1 138 605 €	11 966 200 €	842 180 €	7 620 694 €	2 343 626 €
TOTAL	34 133 336 €	3 923 876 €	33 213 259 €	2 838 467 €	33 028 852 €	2 228 352 €	23 280 678 €	4 465 481 €



NB : Généralement, la rémunération des agents contractuels fait référence à un indice de la fonction publique. Pour certains personnels enseignants (doctorants contractuels, chercheurs contractuels, assistants hospitaliers universitaires, praticiens hospitaliers universitaires non titulaires), elle est basée sur un montant forfaitaire. Certains contractuels BIATSS et BIATSS "type recherche" perçoivent également une rémunération forfaitaire.

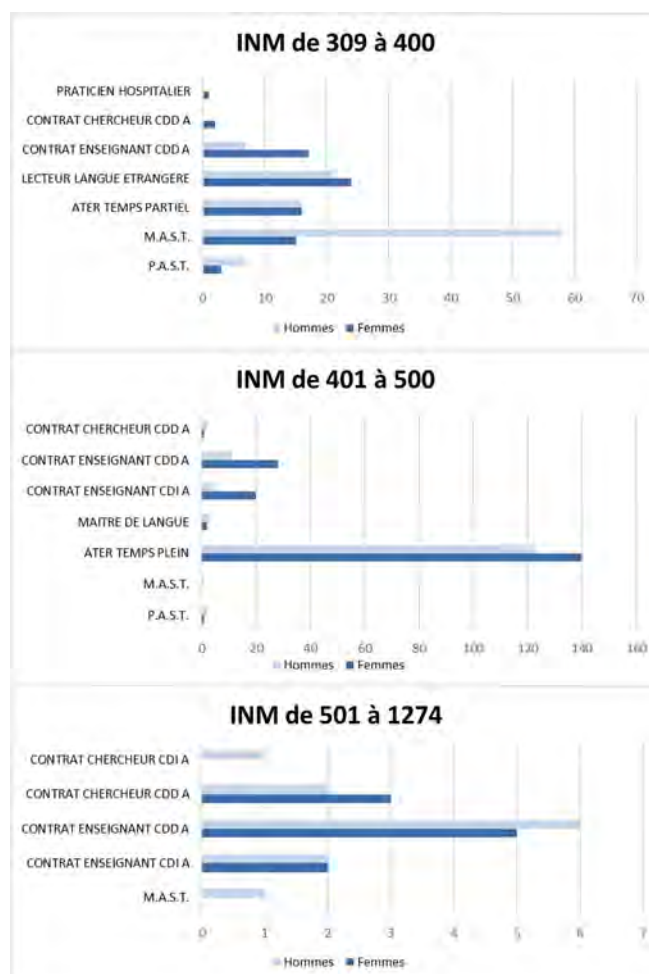
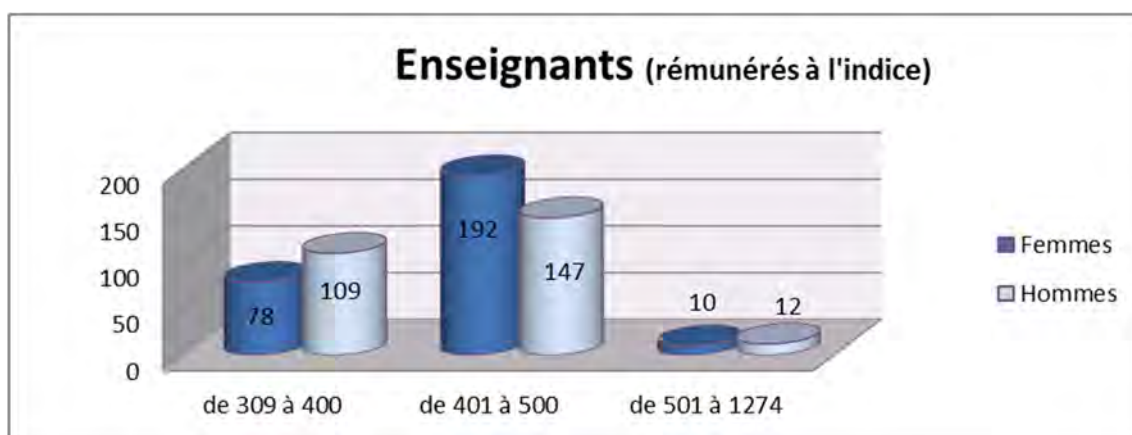
En revanche, les contrats étudiants, les agents vacataires et les enseignants invités ne sont pas intégrés dans les tableaux suivants (qu'ils soient indiciaires, non indiciaires ou vacataires).

► LES RÉMUNÉRATIONS

Rémunérations des Enseignants non-titulaires (ATER, Professeurs contractuels, PAST, Lecteurs et maîtres de langues hors invités) par tranche d'Indice Nouveau Majoré pour l'année civile 2019 :

Un peu plus de 34 % ont un indice inférieur à 400. Il s'agit principalement des maîtres de conférences associés à mi-temps, des lecteurs, des ATER mi-temps et des professeurs contractuels à temps partiel.

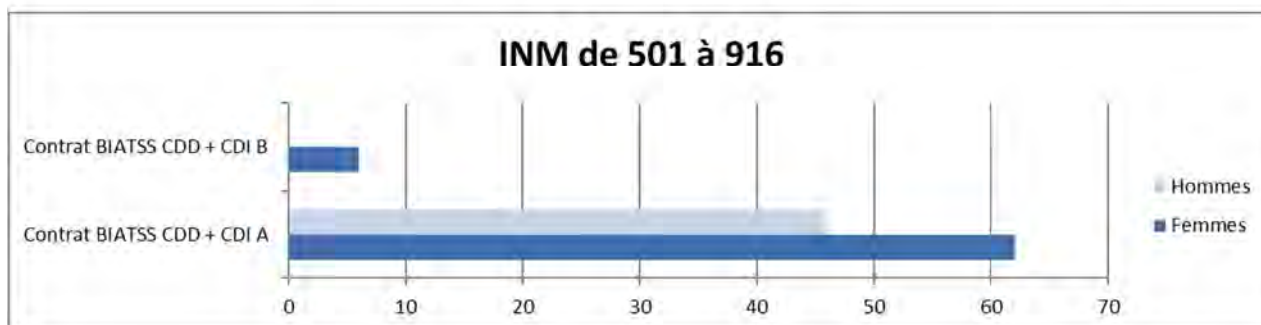
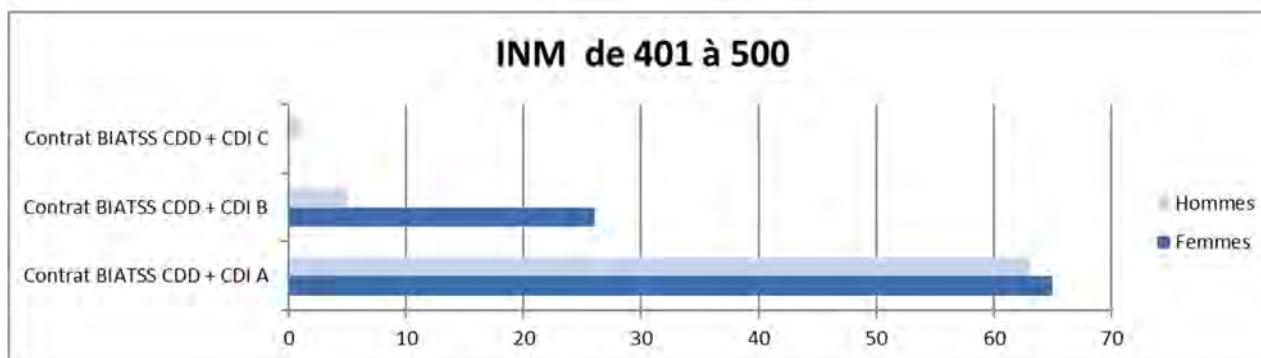
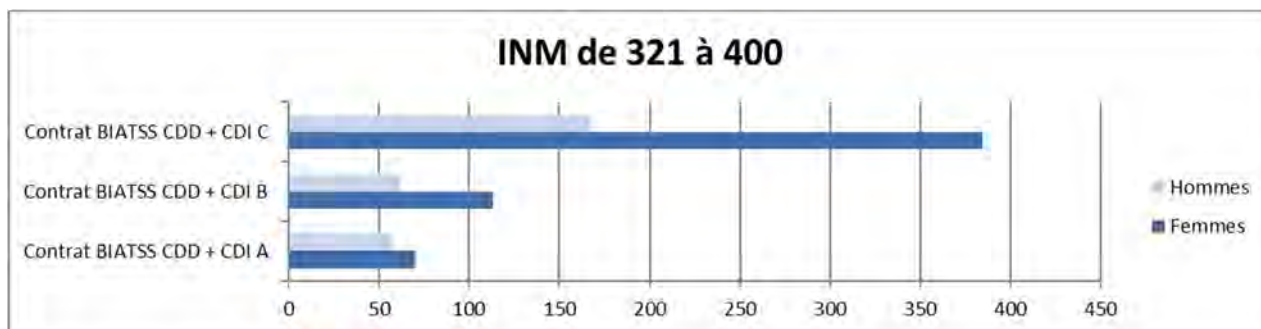
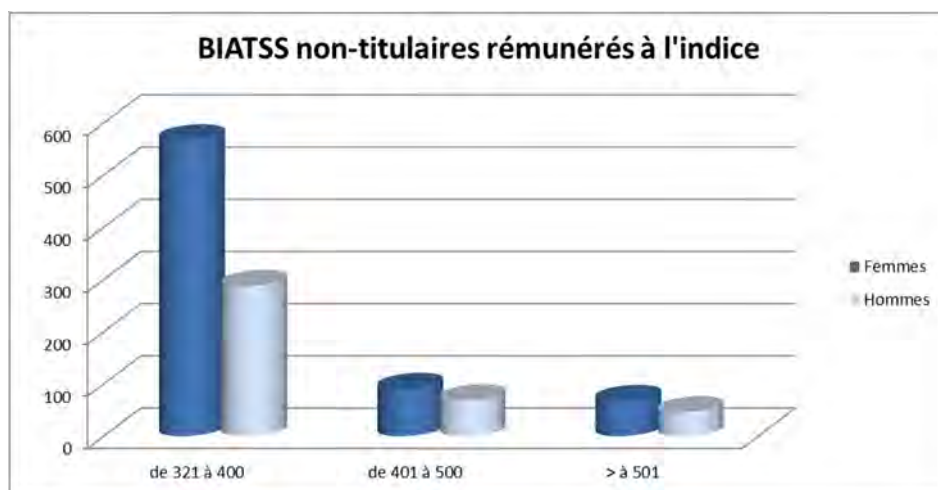
ENSEIGNANTS	2019		2018		2017		2012	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
de 309 à 400	78	109	78	109	81	120	104	161
de 401 à 500	192	147	180	153	159	154	103	122
de 501 à 1274	10	12	13	11	13	13	2	10
TOTAL	548		544		540		502	



► LES RÉMUNÉRATIONS

Rémunérations des BIATSS non-titulaires par tranche d'Indice Nouveau Majoré – Année 2019 :

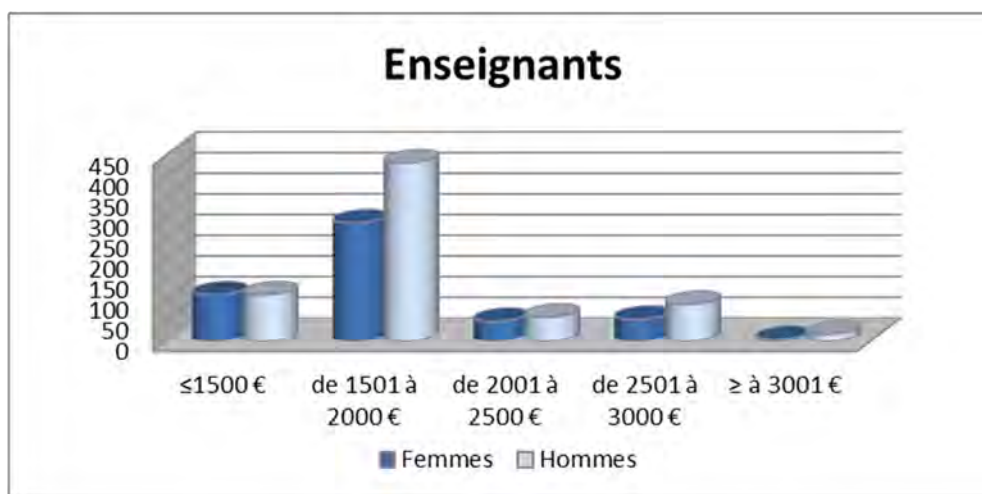
Catégorie A	Femmes	Hommes	Catégorie B	Femmes	Hommes	Catégorie C	Femmes	Hommes
de 321 à 400	70	58	de 321 à 400	113	62	de 321 à 400	384	168
de 401 à 500	65	63	de 401 à 500	26	5	de 401 à 500		1
> à 501	62	46	> à 501	6				
Total	364		Total	212		Total	553	



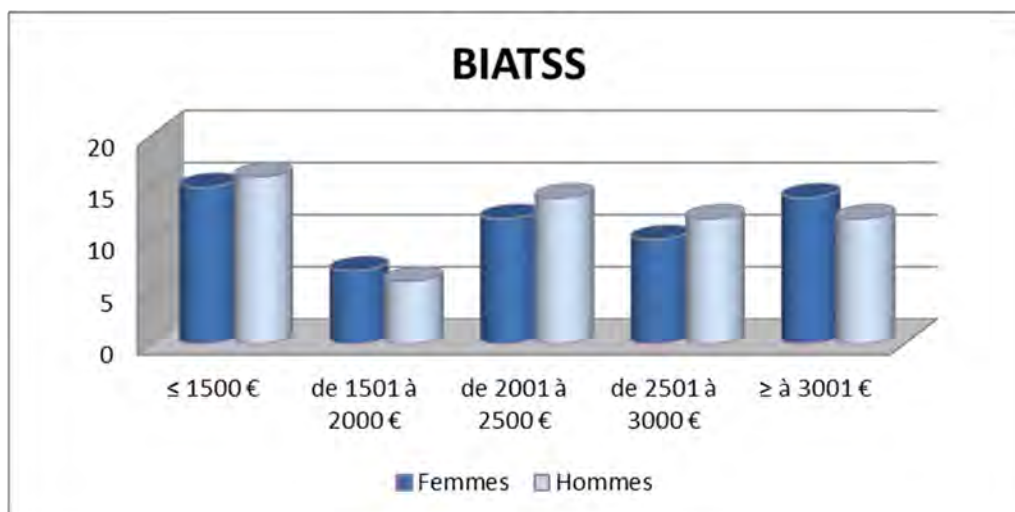
► LES RÉMUNÉRATIONS

Tableaux par tranche de rémunération (salaires bruts forfaitaires en €) pour les non-titulaires non-indiciaires – Année 2019 : y compris les agents à temps partiels, CDI non indiciaires, contrats aidés, mais hors étudiants vacataires et agents vacataires.

ENSEIGNANTS	Année 2019		Bilan social 2018		Bilan social 2017		Bilan social 2012	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
≤1500 €	112	112	102	117	107	114	82	78
de 1501 à 2000 €	286	431	257	340	200	279	142	220
de 2001 à 2500 €	48	58	60	110	100	166	116	207
de 2501 à 3000 €	53	89	26	72	32	68	6	21
≥ à 3001 €	4	17	4	11	5	15	4	12
TOTAL	1210		1099		1086		888	



BIATSS	Année 2019		Bilan social 2018		Bilan social 2017		Bilan social 2012	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
≤ 1500 €	15	16	21	12	21	14	30	15
de 1501 à 2000 €	7	6	5	8	4	5	14	17
de 2001 à 2500 €	12	14	11	12	9	3	12	17
de 2501 à 3000 €	10	12	8	9	4	2	10	10
≥ à 3001 €	14	12	11	7	8	8	11	13
TOTAL	118		104		78		149	



► LES RÉMUNÉRATIONS

► PRIMES ET INDEMNITÉS

Montant global et total des primes et indemnités par catégorie de personnel et par statut (titulaires ou non-titulaires et heures complémentaires) - Année 2019 :

Catégorie hiérarchique	Montant brut des primes et indemnités			Part en % dans la rémunération globale ¹
	femmes	hommes	Montant brut	
PR	689 542 €	2 640 664 €	3 330 206 €	0,69%
MCF	1 186 585 €	2 130 766 €	3 317 351 €	0,69%
PRAG	158 775 €	247 665 €	406 440 €	0,08%
Certifié/EPS/Biadm	214 460 €	252 214 €	466 673 €	0,10%
Associés	13 738 €	60 617 €	74 355 €	0,02%
ENS. CDD - CDI	103 706 €	57 826 €	161 532 €	0,03%
ENS. cont. recherche	5 906 €	72 981 €	78 886 €	0,02%
Doctorants, ATER	144 410 €	135 737 €	280 146 €	0,06%
Sous-total Enseignants	2 517 120 €	5 598 469 €	8 115 589 €	1,69%
BIATOS tit. A	3 004 153 €	3 985 223 €	6 989 376 €	1,46%
BIATOS tit. B	1 718 107 €	1 316 078 €	3 034 186 €	0,63%
BIATOS tit. C	1 996 204 €	816 152 €	2 812 356 €	0,59%
Cont. BIATOS CDD + CDI A	1 138 268 €	1 223 212 €	2 361 480 €	0,49%
Cont. BIATOS CDD + CDI B	617 434 €	220 347 €	837 781 €	0,17%
Cont. BIATOS CDD + CDI C	1 028 958 €	426 951 €	1 455 908 €	0,30%
Sous-total Biatss	9 503 124 €	7 987 963 €	17 491 086 €	3,64%
Total général	12 020 244 €	13 586 431 €	25 606 675 €	5,33%

(1) la rémunération globale correspond au budget global de Masse salariale, 480 178 626 €.

Evolution annuelle des primes et indemnités des enseignants :

ENSEIGNANTS	2019		2018		2017	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
PR	689 542 €	2 640 664 €	702 841 €	2 684 222 €	632 255 €	2 425 530 €
MCF	1 186 585 €	2 130 766 €	1 263 095 €	2 278 275 €	1 014 922 €	1 902 046 €
PRAG	158 775 €	247 665 €	170 447 €	296 287 €	261 754 €	564 107 €
Certifié/EPS/Biadm	214 460 €	252 214 €	247 742 €	288 855 €	386 855 €	520 179 €
Associés	13 738 €	60 617 €	19 276 €	43 310 €	1 180 €	82 €
ENS. CDD - CDI	103 706 €	57 826 €	87 317 €	42 557 €	80 082 €	35 344 €
ENS. cont. recherche	5 906 €	72 981 €	7 814 €	24 514 €	40 824 €	45 015 €
Doctorants, ATER	144 410 €	135 737 €	114 874 €	126 077 €	130 912 €	114 283 €

Evolution annuelle des primes et indemnités des BIATSS :

BIATSS	2019		2018		2017	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
BIATOS tit. A	3 004 153 €	3 985 223 €	2 923 376 €	3 893 581 €	2 623 612 €	3 623 807 €
BIATOS tit. B	1 718 107 €	1 316 078 €	1 652 848 €	1 314 774 €	1 441 999 €	1 277 627 €
BIATOS tit. C	1 996 204 €	816 152 €	1 986 682 €	797 232 €	1 812 261 €	731 652 €
Cont. BIATOS CDD + CDI A	1 138 268 €	1 223 212 €	1 084 306 €	1 130 439 €	1 060 035 €	1 115 469 €
Cont. BIATOS CDD + CDI B	617 434 €	220 347 €	707 732 €	218 335 €	661 378 €	162 381 €
Cont. BIATOS CDD + CDI C	1 028 958 €	426 951 €	981 604 €	409 241 €	895 113 €	372 434 €

► LES RÉMUNÉRATIONS

Principales primes des personnels BIATSS :

- Prime de participation à la recherche scientifique
- Indemnité d'administration et de technicité
- Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires
- Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise
- Indemnités spécifiques des personnels de bibliothèques
- Indemnité des agents comptables (indemnité de gestion, indemnité de caisse et de responsabilité pécuniaire)
- Indemnité de responsabilité administrative des directeurs généraux des services

Autres primes des personnels BIATSS :

- Prime article 954-2 du code de l'Éducation (LRU)
- Indemnité de régisseur
- Indemnité pour les activités de formation continue

Primes et indemnités versées aux personnels BIATSS en 2019 :

Types de primes et indemnités	Titulaires		Contractuels		Total
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Primes :					
I.F.S.E. *	1 068 882 €	322 335 €	707 €		1 391 925 €
IND. ADM. ET TECHNICITE	125 579 €	53 453 €	11 738 €		190 770 €
IND. SUJETIONS SPE.	32 539 €	15 122 €			47 661 €
IND.CAISSE ET RESPONSABIL.		5 380 €			5 380 €
IND.FORF.TRAV.SUPPL.	217 695 €	48 639 €			266 334 €
IND.SPECIALE	89 809 €	67 449 €			157 257 €
PR.INVENTION/ INT. BREVET	0 €	542 €			542 €
PR.PART.RECH.SCIENTIFIQUE	3 289 667 €	3 512 441 €	2 178 952 €	1 507 517 €	10 488 576 €
PRIME ART. L954-2 C.EDUC.	1 103 495 €	649 515 €	342 829 €	183 114 €	2 278 953 €
PRIME DE RENDEMENT	37 611 €	11 616 €			49 227 €
PRIME FONCT. INFORMATIQUE	87 837 €	751 435 €			839 272 €
PRIME RECH.ENSEIGN.SUP. **		630 €			630 €
PRIME TECHNICITE FORF BIB	53 741 €	13 699 €			67 440 €
TRANSFERT PRIMES / POINTS ***	-305 447 €	-231 904 €			-537 351 €
Total primes	5 801 407 €	5 220 353 €	2 534 227 €	1 690 631 €	15 246 617 €
Indemnités :					
AIDE. DEROUL. EPR. - SCO.	6 890 €	1 588 €	13 132 €	2 580 €	24 189 €
GARANTIE POUVOIR D ACHAT	1 515 €	3 972 €	1 410 €	1 446 €	8 343 €
IND DIFFERENTIELLE SMIC			23 374 €	10 479 €	33 853 €
IND. COMPENSATRICE CSG	402 996 €	262 166 €	66 877 €	30 580 €	762 619 €
IND. CONGE PAYE.	8 473 €	6 189 €	3 350 €	737 €	18 749 €
IND. CONGES NON PRIS	297 338 €	420 780 €	100 710 €	106 133 €	924 960 €
IND. DE DEPART VOLONTAIRE		17 109 €			17 109 €
IND. DIFFICULTES ADMINIS.	7 495 €	5 319 €	2 365 €	1 324 €	16 502 €
IND. FORMATION CONTINUE	6 710 €	19 552 €	1 646 €	2 900 €	30 808 €
IND. RESPONS. REGISSEUR.	4 856 €	938 €	1 543 €	612 €	7 949 €
IND. TRAV. DANG. OU SALIS	88 €	23 €			111 €
IND.JURY.CONC.EXAM.- SCO	225 €	4 245 €	870 €		5 340 €
INDEMNITE DEGRESSIVE	128 €	3 711 €			3 839 €
JOURS CET A OPTION RAFF	50 760 €	41 040 €			91 800 €
JOURS CET B OPTION RAFF	17 100 €	20 970 €			38 070 €
JOURS CET C OPTION RAFF	13 613 €	16 875 €			30 488 €
PREST. ESPECES AS.MALADIE	15 006 €	6 465 €			21 471 €
REM. ACT. FORM. RECRUT.	19 614 €	13 798 €	2 917 €	5 685 €	42 014 €
REMBT DOMICILE-TRAVAIL	52 724 €	32 812 €	28 882 €	16 840 €	131 258 €
VACATIONS	11 527 €	19 550 €	3 357 €	565 €	34 999 €
Total indemnités	917 057 €	897 101 €	250 433 €	179 878 €	2 244 469 €

* Régularisation (prime réservée aux agents titulaires, voir bilan social 2016)

**Statut particulier des CPE

***Transformation Primes/points au vu du protocole Parcours Professionnel, carrières et rémunérations (PPCR),

▶ LES RÉMUNÉRATIONS

Montant moyen des primes BIATSS, par grade et par sexe (en brut) année 2019 :

Grades	TITULAIRES		
	Femmes	Hommes	Total
ADMINISTRATEUR EDUC.	18 297 €	22 178 €	20 626 €
ATTACHE ADM HC ETAT	19 291 €		19 291 €
ATTACHE PAL ADM.ETAT	12 921 €	12 515 €	12 786 €
ATTACHE ADM. ETAT	7 643 €	6 494 €	7 260 €
INGENIEUR RECHER.HC.	20 586 €	17 855 €	18 664 €
INGENIEUR RECHER.1C	16 412 €	17 734 €	17 403 €
INGENIEUR RECHER.2C.	13 361 €	14 646 €	14 218 €
CONSERVAT.GAL BIBLIO	17 247 €	12 327 €	16 017 €
CONSERVAT.CHEF BIBLI	13 037 €	14 158 €	13 678 €
CONSERVATEUR BIBLIO.	6 765 €	7 802 €	7 024 €
BIBLIOTHECAIRE HC	7 867 €		7 867 €
BIBLIOTHECAIRE	6 789 €	5 967 €	6 490 €
ING.ETUDES HC	11 558 €	12 177 €	11 904 €
ING.ETUDES CN	7 465 €	8 706 €	8 100 €
ASSISTANT INGENIEUR	5 860 €	7 006 €	6 452 €
INFIRMIER HC EN	3 230 €		3 230 €
INFIRMIER CS EN	5 984 €		5 984 €
INFIRMIER CN EN	4 648 €		4 648 €
CONS.TECH.SERV.SOC.	4 875 €		4 875 €
CONSEIL.PAL EDUC.CN		658 €	658 €
ASS. SERV.SOC. AE CS	3 981 €		3 981 €
ASS. SERV.SOC. AE CN	773 €		773 €
Sous-total BIATSS titulaires A	9 002 €	10 814 €	9 940 €
SAENES CE	4 488 €	5 086 €	4 621 €
SAENES CS	5 679 €	4 840 €	5 503 €
SAENES CN	4 324 €	4 212 €	4 313 €
TECH. RECH. FORM. CE	5 785 €	6 216 €	6 023 €
TECH. RECH. FORM. CS	5 476 €	7 220 €	6 348 €
TECH. RECH. FORM CN	4 336 €	5 230 €	471 €
BIBLIO ASSIS SPEC CE	5 428 €	4 851 €	5 346 €
BIBLIO ASSIS SPEC CS	5 900 €	6 175 €	5 955 €
BIBLIO ASSIS SPEC CN	4 707 €	5 556 €	4 829 €
Sous-total BIATSS titulaires B	4 791 €	5 770 €	5 168 €
ADJENES PAL 1C.	3 390 €	2 730 €	3 349 €
ADJENES PAL 2C.	3 196 €	3 299 €	3 208 €
ADJENES	3 164 €		3 164 €
ADJ.T.PAL REC.FOR.1C	3 407 €	3 757 €	3 569 €
ADJ.T.PAL REC.FOR.2C	3 174 €	3 399 €	3 253 €
ADJ.TECH.RECH.FORM	3 271 €	3 216 €	3 256 €
MAGAS.PAL BIBLIO 1C	3 911 €	3 475 €	3 693 €
MAGAS.PAL BIBLIO.2C	3 711 €	3 664 €	3 698 €
MAGASINIER BIBLIO	3 821 €	3 333 €	3 626 €
Sous-total BIATSS titulaires C	3 276 €	3 424 €	3 318 €
Total Titulaires	5 179 €	7 305 €	6 004 €

Type de contrat	CONTRACTUELS		
	Femmes	Hommes	Total
Cont. BIATSS CDI A	7 045 €	10 184 €	8 377 €
Cont. BIATSS CDI B	4 547 €	4 157 €	4 495 €
Cont. BIATSS CDI C	3 237 €	3 322 €	3 259 €
Cont. BIATSS CDD A	3 781 €	4 906 €	4 243 €
Cont. BIATSS CDD B	3 288 €	2 972 €	3 154 €
Cont. BIATSS CDD C	2 283 €	2 095 €	2 222 €
Total Contractuels	3 571 €	4 318 €	3 838 €

Nota : Le terme de « primes » dans ces deux tableaux recouvre l'ensemble des primes et indemnités perçues par les agents. Ainsi, les différences de moyenne observées résultent de la diversité des primes et indemnités versées. Ces données sont, de plus, impactées par le temps partiel de certains agents.

► LES RÉMUNÉRATIONS

Principales primes des enseignants

- Prime de recherche et d'enseignement supérieur / Prime d'enseignement supérieur
- Prime d'excellence scientifique / Prime d'encadrement doctoral et de recherche
- Prime de charges administratives
- Prime de responsabilités pédagogiques
- Prime d'administration

Primes et indemnités versées aux enseignants en 2019 :

Types de primes et indemnités	Titulaires		Contractuels		Total
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
PRIMES :					
IND FONCT PART PROF ECOLE	3 095 €	8 721 €			11 816 €
IND SUJ SPECIALES CHARGES	234 031 €	641 072 €		2 650 €	877 753 €
INDEMNITE DE COMMISSION	45 973 €	62 378 €		150 €	108 501 €
PR. EXCELLENCE SCIENTIF. / PEDR	556 232 €	1 865 531 €			2 421 764 €
PR.INVENTION/ INT. BREVET	660 €	13 005 €			13 665 €
PRIME ART. L954-2 C.EDUC.	1 750 €	13 650 €			15 400 €
PRIME D ADMINISTRATION	33 609 €	176 617 €		9 279 €	219 505 €
PRIME RECH.ENSEIGN.SUP.	1 129 916 €	1 980 703 €	161 063 €	120 450 €	3 392 132 €
PRIME RESP.PEDAGOGIQUES	9 483 €	16 274 €	37 497 €	16 730 €	79 983 €
TRANSFERT PRIMES / POINTS	-355 704 €	-631 029 €		-32 €	-986 765 €
Total primes	1 659 047 €	4 146 923 €	198 560 €	149 227 €	6 153 756 €
INDEMNITES :					
AIDE. DEROUL. EPR. - SCO.			578 €	231 €	809 €
B.M.C. - ALLOC. MOBILITE				11 312 €	11 312 €
B.M.C. - PR. DE MOBILITE		4 000 €			4 000 €
GARANTIE POUVOIR D ACHAT	24 984 €	49 062 €	2 108 €	1 059 €	77 213 €
IND DIFFERENTIELLE SMIC			7 621 €	19 907 €	27 528 €
IND. COMPENSATRICE CSG	411 177 €	823 368 €	26 594 €	39 110 €	1 300 249 €
IND. DIFFICULTES ADMINIS.	8 936 €	15 759 €	1 297 €	1 085 €	27 077 €
IND. FORMATION CONTINUE	7 026 €	26 654 €	1 905 €	3 703 €	39 288 €
IND. RESPONS. REGISSEUR.	110 €	144 €			254 €
IND.JURY.CONC.EXAM.- SCO.	40 318 €	79 676 €	390 €	750 €	121 134 €
INDEMNITE DEGRESSIVE	418 €	2 429 €			2 847 €
INDEMNITE FORFAITAIRE	4 862 €	7 322 €			12 184 €
REM. ACT. FORM. RECRUT.	43 671 €	31 674 €	311 €	2 899 €	78 554 €
PREST. A.T.NON TITUL				43 071 €	43 071 €
REMBT DOMICILE-TRAVAIL	47 013 €	67 190 €	22 669 €	20 739 €	157 611 €
RENTE ACCIDENT DU TRAVAIL			588 €	0 €	588 €
VACATIONS	1 800 €	17 108 €	1 543 €	33 351 €	53 803 €
IND. CONGE PAYE.			1 994 €		1 994 €
IND. LICENCIEMENT PECULE			1602,36	715,59	2 318 €
Total indemnités	590 314 €	1 124 386 €	69 199 €	177 933 €	1 961 833 €

Montant brut moyen des primes et indemnités versées aux enseignants en 2019 :

Grades	Femmes	Hommes	Total
MCF CN	2 860 €	2 600 €	2 698 €
MCF HC	3 729 €	4 370 €	4 063 €
PR 1C	5 367 €	5 444 €	5 494 €
PR 2C	4 360 €	5 117 €	4 786 €
PR CE	7 083 €	8 786 €	8 731 €
PR EPS CN	1 258 €	1 158 €	1 180 €
PR EPS HC	1 312 €	1 204 €	1 231 €
PRCE EPS CE	1 475 €	1 843 €	1 727 €
PRAG CN	1 450 €	1 389 €	1 415 €
PRAG HC	1 555 €	1 619 €	1 598 €
PRAG CE	2 509 €	1 884 €	2 084 €
PRCE - autre	9 622 €	10 991 €	12 657 €
PRCE CN	1 338 €	1 206 €	1 293 €
PRCE HC	1 236 €	1 210 €	1 222 €
PRCE CE	1 551 €	1 677 €	1 619 €
Total Titulaires	2 211 €	2 912 €	2 659 €
ATER tps partiel	595 €	691 €	646 €
ATER tps plein	834 €	797 €	816 €
contractuels doctorant	159 €	147 €	152 €
contractuels de recherche	88 €	823 €	537 €
Associés (PAST, Chef de clinique, Praticien)	191 €	516 €	393 €
Enseignant CDD/CDI	1 512 €	1 846 €	1 616 €
Lecteur/Maitre de langue	142 €	164 €	152 €
Total Contractuels	536 €	583 €	562 €

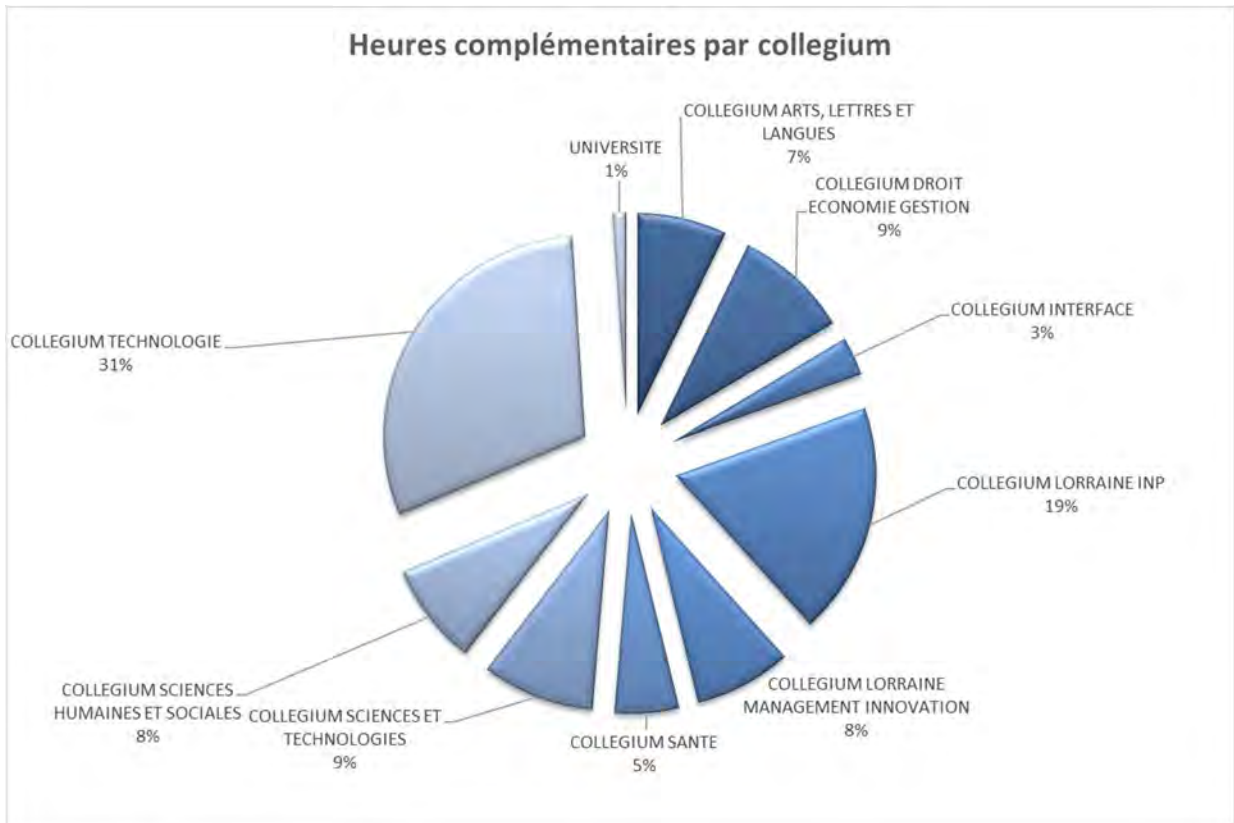
▶ LES RÉMUNÉRATIONS

▶ HEURES COMPLÉMENTAIRES

Heures complémentaires par Collegium (PRP comprises) année 2019 :

Collegium	Composante	Montant titulaires 2019 (hors RAFP)	Montant vacataires 2019	Total HC	Montant PRP	Total général
COLLEGIUM ARTS, LETTRES ET LANGUES	UFR ALL - NANCY	376 613 €	223 828 €	600 441 €	219 €	600 660 €
	IECA	0 €	24 836 €	24 836 €	0 €	24 836 €
	UFR ALL - METZ	283 514 €	539 171 €	822 685 €	763 €	823 447 €
COLLEGIUM DROIT ECONOMIE GESTION	CEU	77 933 €	46 155 €	124 088 €	0 €	124 088 €
	DEA	248 395 €	432 764 €	681 159 €	0 €	681 159 €
	DSEG NANCY	461 367 €	473 861 €	935 228 €	0 €	935 228 €
	IPAG	9 260 €	37 004 €	46 264 €	0 €	46 264 €
	IRT	65 391 €	29 954 €	95 345 €	0 €	95 345 €
	INSPE	3 725 €	191 402 €	195 127 €	0 €	195 127 €
COLLEGIUM INTERFACE	ISFATES	133 016 €	80 947 €	213 963 €	0 €	213 963 €
	UFR LANSAD	129 292 €	88 728 €	218 020 €	2 623 €	220 644 €
	COLL L-INP	39 935 €	16 282 €	56 217 €	0 €	56 217 €
COLLEGIUM LORRAINE INP	EEIGM	101 488 €	64 632 €	166 120 €	164 €	166 284 €
	ENIM	566 466 €	203 501 €	769 967 €	3 810 €	773 777 €
	ENSAIA	231 318 €	156 862 €	388 180 €	0 €	388 180 €
	ENSEM	215 576 €	91 155 €	306 731 €	7 951 €	314 681 €
	ENSG	95 375 €	152 773 €	248 148 €	0 €	248 148 €
	ENSGSI	111 726 €	50 272 €	161 998 €	0 €	161 998 €
	ENSIC	142 981 €	42 674 €	185 655 €	3 665 €	189 319 €
	ENSMN	292 254 €	196 447 €	488 701 €	1 161 €	489 862 €
	ENSTIB	99 846 €	88 338 €	188 184 €	0 €	188 184 €
	POLYTECH NANCY	368 327 €	145 614 €	513 941 €	2 153 €	516 095 €
	TELECOM NANCY	197 671 €	101 039 €	298 710 €	0 €	298 710 €
	COLLEGIUM SANTE	MEDECINE	93 477 €	452 016 €	545 493 €	0 €
ODONTOLOGIE		15 673 €	11 546 €	27 219 €	14 494 €	41 713 €
PACES		43 445 €	6 083 €	49 528 €	3 313 €	52 840 €
PHARMACIE		42 476 €	68 099 €	110 575 €	7 951 €	118 526 €
SPORT		164 779 €	118 026 €	282 805 €	0 €	282 805 €
COLLEGIUM SCIENCES ET TECHNOLOGIES	FST	528 856 €	347 928 €	876 784 €	0 €	876 784 €
	MIM	161 883 €	234 491 €	396 374 €	0 €	396 374 €
	SCIFA	293 611 €	271 598 €	565 209 €	0 €	565 209 €
COLLEGIUM SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	UFR SHS - METZ	327 891 €	429 897 €	757 788 €	0 €	757 788 €
	UFR SHS - NANCY	410 271 €	498 300 €	908 571 €	0 €	908 571 €
	IUT HUBERT CURIEN	138 777 €	160 442 €	299 219 €	2 609 €	301 828 €
COLLEGIUM TECHNOLOGIE	IUT LONGWY	295 657 €	142 584 €	438 241 €	2 360 €	440 602 €
	IUT METZ	758 678 €	1 071 208 €	1 829 886 €	3 520 €	1 833 406 €
	IUT MOSELLE EST	178 964 €	273 075 €	452 039 €	11 926 €	463 965 €
	IUT NANCY BRABOIS	855 847 €	432 789 €	1 288 636 €	0 €	1 288 636 €
	IUT NANCY CHARLEMAGNE	529 686 €	590 792 €	1 120 478 €	9 234 €	1 129 712 €
	IUT SAINT-DIE	135 199 €	158 255 €	293 454 €	1 739 €	295 193 €
	IUT THIONVILLE-YUTZ	130 570 €	253 234 €	383 804 €	0 €	383 804 €
	IAE METZ	239 831 €	441 797 €	681 628 €	0 €	681 628 €
COLLEGIUM LORRAINE MANAGEMENT INNOVATION	IAE NANCY	316 534 €	258 042 €	574 576 €	0 €	574 576 €
	IDMC	137 583 €	198 132 €	335 715 €	0 €	335 715 €
UNIVERSITE	ECOLLES DOCTORALES	48 697 €	28 977 €	77 674 €	0 €	77 674 €
	UTL	5 963 €	0 €	5 963 €	0 €	5 963 €
	DFOIP	40 519 €	0 €	40 519 €	0 €	40 519 €
	UNIVERSITE/CFA	0 €	628 €	628 €	0 €	628 €
	DVUC (SUAPS, SUMPPS)	0 €	81825,9 €	81825,9 €	0 €	81825,9 €
	Total général					

► LES RÉMUNÉRATIONS



► LES RÉMUNÉRATIONS

►► LE COMPTE ÉPARGNE TEMPS (RÉMUNÉRATION)

La rémunération des CET en 2019 :

Evolution du cout du CET de 2016 à 2019

Statut/Cat FP	2019			2018			2017			2016		
	Nombre d'agents	Masse salariale	Poids cat %	Nombre d'agents	Masse salariale	Poids cat %	Nombre d'agents	Masse salariale	Poids cat %	Nombre d'agents	Masse salariale	Poids cat %
Titulaires A	287	622 103 €	57,8%	245	447 757 €	59,2%	254	405 962 €	59,9%	214	335 261 €	59,6%
Titulaires B	139	152 550 €	14,2%	112	90 865 €	12,0%	98	70 825 €	10,4%	84	62 231 €	11,1%
Titulaires C	131	98 888 €	9,2%	91	62 555 €	8,3%	92	54 125 €	8,0%	81	49 500 €	8,8%
Non titulaires	75	158 153 €	14,7%	62	125 625 €	16,6%	64	123 063 €	18,1%	61	104 125 €	18,5%
Non titulaires	24	29 610 €	2,7%	18	18 960 €	2,5%	14	14 120 €	2,1%	9	7 360 €	1,3%
Non titulaires	17	15 450 €	1,4%	13	10 140 €	1,3%	11	10 140 €	1,5%	8	4 030 €	0,7%
Total généra	673	1 076 753 €	100,0%	541	755 902 €	100,0%	533	678 236 €	100,0%	457	562 507 €	100,0%

Montant indemnisation catégorie A : 135€,

Montant indemnisation catégorie B : 90€,

Montant indemnisation catégorie C : 75€.

Répartition des montants du CET 2019 par sexe

Statut/Cat FP	2019					
	Femmes			Hommes		
	Nombre d'agents	Masse salariale	Poids cat %	Nombre d'agents	Masse salariale	Poids cat %
Titulaires A	125	252 383 €	53,1%	162	369 720 €	61,4%
Titulaires B	71	59 940 €	12,6%	68	92 610 €	15,4%
Titulaires C	89	62 513 €	13,2%	42	36 375 €	6,0%
Non titulaires	36	66 285 €	14,0%	39	91 868 €	15,3%
Non titulaires	18	24 120 €	5,1%	6	5 490 €	0,9%
Non titulaires	10	9 825 €	2,1%	7	5 625 €	0,9%
Total généra	349	475 065 €	100,0%	324	601 688 €	100,0%
Poids relatif	51,9%	44,1%		48,1%	55,9%	

Le poids relatif par sexe correspond à la valeur par sexe ramenée à la valeur totale (exemple : 350 femmes sur un effectif total de 675 agents nous permet de remarquer que le paiement du CET concerne 51,9% de femmes)

Répartition du nombre de jours du CET 2019 par sexe

Statut/Cat FP	2019			
	Femmes		Hommes	
	Nombres de jours indemnisés	Nombre de jours moyen par agent	Nombres de jours indemnisés	Nombre de jours moyen par agent
Titulaires A	1870	15	2747	17
Titulaires B	666	9	1029	15
Titulaires C	834	9	485	12
Contractuels A	491	14	681	17
Contractuels B	268	15	61	10
Contractuels C	131	13	75	11
Total	4260	12	5078	16

▶ LES RÉMUNÉRATIONS

▶ REMBOURSEMENT PARTIEL DES FRAIS DE TRANSPORTS

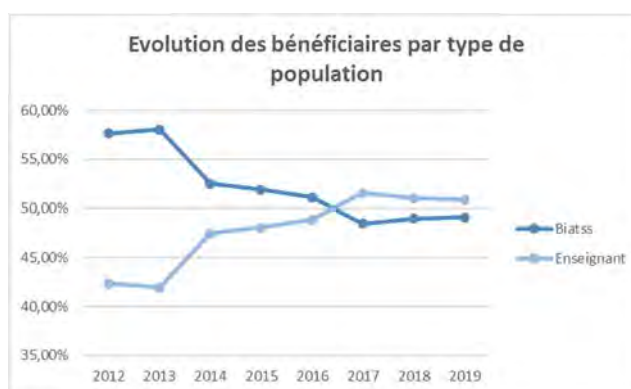
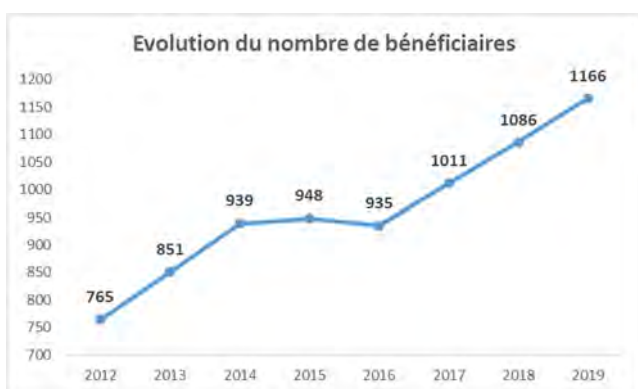
Le décret n°2010-676 du 21 juin 2010 permet aux personnels des administrations de l'Etat qui effectuent leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail au moyen de transports publics de voyageurs et de services publics de location de vélos, de bénéficier de la prise en charge partielle par leur employeur du prix des titres d'abonnement.

L'employeur rembourse 50 % de la dépense, cette participation est plafonnée à 86,16 € par mois depuis le 01/08/2017.

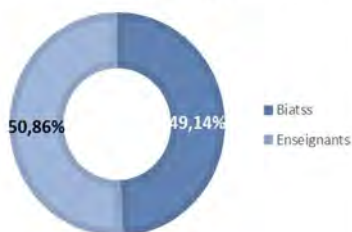
Cette disposition s'applique aux agents répondant à ces conditions, qu'ils soient titulaires ou non, et indépendamment de leur quotité de travail.

Pour l'année 2019, l'Université de Lorraine a versé 288 785,29 € à 1 166 agents.

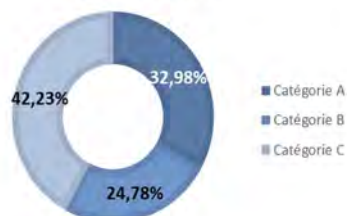
Evolution du nombre de bénéficiaires et de la dépense annuelle de 2012 à 2019



Répartition par type de population



Répartition des personnels Biats par catégorie FP



Répartition par statut





- En 2019, 85% des effectifs en ETPT sont rémunérés sur crédits Etat à l'UL (86,7% en 2018). Au niveau national, pour les établissements dotés des responsabilités et compétences élargies (dits RCE), 86,1% des effectifs en ETPT sont rémunérés sur budget Etat (données 2017).
- Les dépenses de masse salariale s'élèvent à 480 178 626 € en 2019. Entre 2018 et 2019, le GVT représente toujours une part prépondérante dans l'évolution de la masse salariale. Néanmoins l'effet du report de publications de postes des enseignants-chercheurs, qui se répercute par une moyenne des ETPT des enseignants-chercheurs à la baisse, a permis d'amoindrir le GVT.
- Le cadre réglementaire est également à l'origine d'une part importante de l'évolution de la masse salariale de l'Etablissement entre 2018 et 2019. D'une part, après un report en 2018, l'Etat continue en 2019 la mise en œuvre des mesures PPCR. Les dépenses de masse salariale ne cessent de progresser depuis la création de l'UL. Celles-ci connaissent tout d'abord une évolution de presque 15 millions d'euros entre 2012 et 2013, dû notamment à la mise en œuvre des règlements de gestion relatifs aux personnels BIATSS et enseignants non-titulaires. La plus forte hausse concerne en effet les ressources propres (soit 17,8 millions d'euros). Puis, la masse salariale augmente d'un peu plus de 15 millions entre 2015 et 2016, cette hausse découle de l'intégration de l'ENIM au 1^{er} janvier 2016 et de la mise en œuvre progressive du PPCR en 2016. En 2017, les dépenses de masse salariale du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation étaient de 9,9 milliards d'euros (contre 9,6 milliards en 2016).
- La GIPA a augmenté de 80 092 €. Cette hausse s'explique par les mesures de l'Etat en faveur des rémunérations stagnantes. En effet, il n'y a pas eu de mesures PPCR en 2018 et la dernière augmentation du point d'indice date de février 2017. 182 agents de notre établissement ont bénéficié de la GIPA en 2019, contre 42 en 2018. Le montant moyen versé au titre de la GIPA est d'environ 470 € contre 130 € en 2018.
- Les deux primes les plus importantes pour les enseignants-chercheurs restent la prime de recherche et d'enseignement (55% du montant global des primes des enseignants) et la prime d'excellence scientifique/prime d'encadrement doctoral (39%). Pour les personnels BIATSS, en 2019, la prime de participation à la recherche scientifique représente 68,8% du montant global des primes versées.
- Les nouvelles réglementations sur le CET (augmentation des montants forfaitaires et abaissement du seuil de monétisation) ont eu pour effet un gonflement de l'enveloppe en 2019. En effet entre 2018 et 2019, le coût du CET a progressé de 42,4%. Le nombre de personnels indemnisés est en augmentation (+ 132 agents), néanmoins le nombre de jours moyen par agents reste quasi identique par rapport à 2018.
- Concernant le remboursement partiel des frais de transports, le montant en masse salariale est d'environ 288 785 € pour 1166 agents, soit un montant moyen annuel brut par agent d'environ 247€, qui reste stable par rapport à 2018. Cette dépense représente 0,06% de la masse salariale globale de l'établissement contre 0,14% pour le MESRI.

Sources : bilans sociaux de 2012 à 2019 de l'Université de Lorraine et bilan social 2017/2018 du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation.



CHAPITRE 3

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ, SANTÉ





▶ PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

▶ PRÉSENTATION DES STRUCTURES PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Cette présentation constitue un résumé des activités de la Direction Prévention Sécurité et Environnement (DPSE). Dans le rapport annuel santé sécurité au travail 2019, soumis au CHSCT et au CA pour avis, et au CT pour information, est développée la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail ainsi que les actions menées au cours de l'année écoulée à l'Université de Lorraine par les acteurs de la prévention.

Le Président de l'Université de Lorraine est conseillé et assisté par un Conseiller de Prévention (CP) qui est la Directrice de la Direction Prévention Sécurité Environnement ;

La DPSE se compose de 16 personnes (3 à Metz-technopôle, 13 sur le site de Nancy-Brabois) dont 1 Directeur Adjoint chargé aussi de la mission « sécurité défense » à la direction générale des services.

Un Conseiller à la sécurité Transport Matières Dangereuses (CTMD) est en activité fonctionnelle avec la DPSE. Dans les opérations concernant le transport de marchandises dangereuses, il conseille l'établissement et rédige un rapport annuel.

Les missions de la Direction Prévention Sécurité Environnement (DPSE) :

La Direction PSE (Prévention, Sécurité, Environnement) définit, met en œuvre et anime le système de management santé, sécurité, hygiène, environnement et les procédures associées.

1. Les missions de pilotage

- Établir et entretenir les relations avec les différentes institutions représentatives, les organismes extérieurs et les services internes de l'UL (CHSCT, délégués du personnel, comité technique, certificateur, organismes de contrôle, préfetures, Autorité de Sûreté Nucléaire, Agence Régionale de Santé, Service de santé au travail ...).
- Évaluer la situation : évaluation des risques professionnels et environnementaux, ...
- Coordonner la mise en place des programmes de formation et de sensibilisation Hygiène Sécurité Environnement ;
- Aider au déploiement d'un système de management simple et efficace qui place l'Homme et la culture SSE (Santé, Sécurité, Environnement) au cœur de la prévention des risques;
- Contribuer à la définition de l'organisation et des objectifs (santé, sécurité, environnement, etc. ...)
- Planifier l'amélioration du système de management (surveillance, réunions, actions d'amélioration, ...)
- Assurer une veille réglementaire
- Intervenir en qualité de membres de la cellule de crise comme participants mobilisables, selon ses besoins.

2. Les missions de réalisation

- Faire évaluer les risques professionnels (document unique) et organiser la mise en place des acteurs en cas de confinement, d'évacuation et de secours
- Améliorer la documentation définissant les modalités organisationnelles (procédures, modes opératoires, manifestations exceptionnelles ...)
- Mettre en œuvre et suivre la prévention des risques (environnement et sécurité) ;
- Organiser les collectes et l'évacuation des déchets dangereux de toute nature et propose la mise en œuvre des procédures correspondantes suivant les recommandations du rapport annuel
- Gérer les non-conformités dans le domaine Hygiène Sécurité Environnement (HSE), le traitement des fiches santé sécurité au travail, les fiches issues du Danger Grave et Imminent (DGI), les fiches issues du registre environnemental... ;
- Piloter l'amélioration au travers des actions correctives et préventives ;

▶ PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

- Etablir le Bilan SST annuel et son Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels;
- Contribuer à l'amélioration continue ;
- Participer à la gestion des accidents ou aux situations d'urgence ; enquêter sur les accidents et proposer des améliorations
- Animer le réseau des acteurs de la prévention (Assistants de Prévention, Personnes Compétentes en Radioprotection, Sauveteurs Secouristes du Travail, Référents Sécurité Laser...);
- Impliquer et sensibiliser les agents sur le respect de l'environnement, la prévention des risques pour la santé et la sécurité et la sécurité incendie...;
- Assister les acteurs de la prévention en interne et en externe dans le déploiement des objectifs HSE et dans le suivi des actions de leur unité.

3. Les missions liées à la surveillance et de mesure

- Suivre les actions correctives et préventives et évaluer leur efficacité ;
- Synthétiser et analyser les données collectées (indicateurs, suivi des non-conformités et actions d'amélioration).

► PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Au cours de l'année 2019, le CHSCT s'est réuni à 10 reprises. Un grand nombre de sujets ont été étudiés ; les avis rendus par l'instance sont consultables dans l'ENT-Vie Institutionnelle.

Date des séances et liste les points saillants :

Dates	Rapports de visite et/ou enquêtes	Orientations stratégiques en santé sécurité au travail	Modalités organisationnelles
24 janvier 2019		Installation du CHSCT Mandat 3	Désignation du secrétaire et secrétaire adjoint du CHSCT Statut de l' élu
14 février 2019	Rapport de visite du fort de Chesny		Différents groupes de travail-constitution Fonctionnement enquêtes visites Désignation du secrétaire suppléant du CHSCT
14 mars 2019		Charte informatique RGPD Bilan de la campagne de vaccination contre la grippe	Formation initiale des membres CHSCT Listes des PCR
23 avril 2019	Rapport de visite de la ferme de la Bouzule	Télétravail	Commission du temps de travail Présentation du service santé au travail Modification de la composition de la commission Temps de Travail
13 juin 2019	Rapport TMD	Sites UL autorisés à exercer une activité nucléaire	Révision du processus missions Phase test « eau ozonée » Programme des visites du CHSCT Télétravail : bilan et extension Procédure spécifique de prise en charge des états ébrioux sur le lieu de travail
11 juillet 2019	Rapport d'enquête DGI		
11 juillet 2019	Bilan des restitutions des rapports de visite du pôle santé		Synthèse des CLHSCT et son espace de stockage Etapas de traitement des signalements d'accidents du travail
	Construction arbre des causes lié à un accident du travail		
	Laboratoire DCAC		
03 octobre 2019	Rapport d'enquête CHSCT dans les laboratoires HisCant-MA et CRULH Rapport de visite de sécurité DPSE des amphithéâtres de l'ENIM	Instruction HSE	
14 octobre 2019	Examen de la consignation n°19 du registre des Dangers Graves et Imminents		
21 novembre 2019	Rapport des mesures sur les antennes hors responsabilité UL situées à proximité des sites universitaires Rapport de la visite de la direction du numérique - service aux usagers	Bilan du dispositif de harcèlement sexuel	Vidéoprotection de locaux et enceintes présentant des risques particuliers pour la sécurité des biens et des personnes Gestion des déplacements professionnels : point de situation

► PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Le réseau des Assistants de Prévention (AP) au 31/12/2019 :

L'université de Lorraine est engagée dans une démarche volontariste de développement de la sécurité au travail. Elle a notamment constitué un réseau de 205 assistants de prévention, animé par la DPSE. Chaque assistant de prévention est nommé après s'être engagé à porter cette mission dans sa structure d'affectation. Il a, à cet effet, signé une lettre de cadrage.

La fonction ainsi exercée, fondée sur le volontariat de l'agent, est reconnue dans sa décision d'engagement, de formation et de conciliation avec une activité principale.

Dans ce contexte, l'Université de Lorraine met en place un régime indemnitaire de reconnaissance de la fonction d'assistant de prévention.

Une prime de fonction des assistants de prévention est fondée sur la nature des risques gérés selon trois niveaux :

- Niveau 1 : risques tertiaires
- Niveau 2 : risques tertiaires avec responsabilité des visites techniques régulières sur le périmètre immobilier pris en charge
- Niveau 3 : risques spécifiques (risques chimiques, rayons ionisants, radioactivité...)

Quelques Chiffres au 31/12/2019	
Nombres d'assistants de prévention	205 dont 22 CNRS ; 2 INRAE et 1 INRIA
Nombre d'AP ayant cessé leur mission en 2019	14
Nombre de nouveaux AP en 2019	20

Le réseau des Personnes Compétentes en Radioprotection (PCR) :

L'Université de Lorraine s'est dotée d'un Service Compétent en Radioprotection (SCR), service interne de la Direction Prévention Sécurité Environnement, placé sous la responsabilité de Madame la Directrice PSE, dont le coordonnateur est un ingénieur d'études, membre de cette même Direction. La création de ce service répond aux articles R. 4451-105 du Code du Travail et à l'article L. 1333-4 du Code de la Santé Publique.

La création du Service Compétent en Radioprotection a reçu un avis favorable au CHSCT du 12 mars 2015 pour ses Statuts ; son réseau des Personnes Compétentes en Radioprotection (PCR) de l'Université de Lorraine est composé en 2019 de **24** PCR UL. Chacun ayant une indemnité annuelle de niveau 3 (risques spécifiques).

Le Conseiller à la sécurité pour le Transport des Matières Dangereuses (TMD) :

L'Université de Lorraine s'est dotée d'un Conseiller à la sécurité pour le Transport des Matières Dangereuses (TMD). Pour l'exercice de cette mission il dispose de 20 % de sa quotité de travail et travaille en activité fonctionnelle avec la DPSE.

Le Conseiller TMD possède une compétence sur l'ensemble du territoire de l'Université de Lorraine.

La nomination du conseiller TMD répond à l'arrêté TMD du 29 mai 2009 prévu en son article 6, cette nomination ayant reçu un avis favorable au CHSCT du 02 mars 2017.

► PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Les Sauveteurs Secouristes du Travail

Le nombre total de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) à l'UL au 31 décembre 2019 est de **955**. Le nombre détaillé de SST par site figure dans le Bilan Santé sécurité au Travail 2019 de la DPSE.

Budget 2019 de la Direction DPSE

	ATTRIBUE	DEPENSE ENGAGÉE
Fonctionnement	24 000 €	25 781 €
Déchets chimiques et biologiques	140 000 €	202 167 €*
Déchets radioactifs	120 000 €	148 000 € *
TOTAL	284 000 €	375 948 €

*Surcoûts liés au constat du durcissement des règles environnementales

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

FORMATIONS EN HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Liste des formations en hygiène et sécurité, suivies par les agents au cours de l'année civile 2019 :

INTITULÉ ACTION	Nb sessions	Volume d'heures	Nombre de stagiaires présents	Femme	Homme	BIATSS	E-EC-C	Autre (hébergé, CNRS ...)	Coût total	Formateurs	Durée session (H)
ADR	1	21,00	1		1	1			646,80 €	Astral Fc Jarville	21
ADR : NOUVEAUTES	1	7,00	1		1	1			672,00 €	APTH	7
ASSISTANTS DE PREVENTION	2	1 192,00	35	22	13	26	2	7		Equipe UL+ CERFOS	46,25
ASSISTANTS DE PREVENTION : FORMATION CONTINUE	2	366,00	122	54	68	107	5	10	2 158,00 €	CERFOS	3
AUTOCLAVE CONDUITE	3	129,50	13	9	4	8	3	2	4 261,20 €	APAVE et Normest Pression	9,33
AUTOCLAVE RECYCLAGE	4	203,00	29	21	8	20	7	2	4 800,00 €	APAVE	7
CACES CHARIOTS AUTOMOTEURS	3	63,00	3	1	2	3			1 323,00 €	ERTF	21
CACES CHARIOTS AUTOMOTEURS : RECYCLAGE	4	56,00	4		4	4			1 370,00 €	PILOTE FORMATION ET ERTF	14
CACES PLATEFORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNES	1	21,00	1		1	1			600,00 €	ERTF	14
CACES PLATEFORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNES : RECYCLAGE	2	28,00	2		2	2			762,00 €	ERTF	14
CACES PONTIER ELINGUEUR	1	52,50	8	1	7	6	1	1	1 272,00 €	CNFC	7
CACES PONTIER ELINGUEUR : RECYCLAGE	2	28,00	2		2	1	1		930,00 €	ERTF	14
CHSCT : FORMATION DES SECRETAIRES CHSCT	1	19,50	3	3		3			600,00 €	CERFOS	6,5
CHSCT : FORMATION DES MEMBRES	2	291,50	14	7	7	12	2		5 260,12 €	CERFOS	26,75
CHSCT : FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT RISQUES PSYCHOSOCIAUX, SUICIDE ET CONDUITE d'UNE ENQUETE	1	165,00	11	7	4	6	2	3	7 367,88 €	IAPR	20
DIPLOME : DU CHIRURGIE EXPERIMENTALE	2	172,00	4	3	1	2	2		8 800,00 €	Faculté de médecine	43
DIPLOME : DU EXPERIMENTATION ANIMALE NIVEAU 1	3	291,00	5	3	2		5		6 540,00 €	Faculté de pharmacie	59,67
ECHAFAUDAGE ROULANT : MONTAGE, DEMONTAGE ET UTILISATION	1	7,00	1		1	1			252,00 €	ERTF	7
ELECTRICITE : FORMATION PROFESSIONNALISANTE	2	210,00	6		6	6			18 570,00 €	APAVE	35
ERGONOMIE AU POSTE DE TRAVAIL : SENSIBILISATION	6	204,00	51	38	13	45	3	3		Christiane SCHNEIDER	4
EXPERIMENTATION ANIMALE : CONCEPTION ET REALISATION DE PROCEDURES	1	64,00	1	1		1			600,00 €	Université Clermont Auvergne	64
EXPERIMENTATION ANIMALE : REALISATION DE PROCEDURES EN EXPERIMENTATION ANIMALE SUR MODELE RONGEUR	1	46,00	1		1	1			950,00 €	CFPPA VENDOME	46
GAZ : sécurité dans l'utilisation	1	70,00	10	5	5	10			3 264,00 €	AIR LIQUIDE	7
HABILITATION ELECTRIQUE	8	365,50	35	2	33	34	1		8 068,50 €	APAVE	10,5
HABILITATION ELECTRIQUE : RECYCLAGE	4	229,00	22		22	15	3	4	4 455,00 €	APAVE	10,50
HABILITATION ELECTRIQUE : THEORIE ET REGLEMENTATION	1	7,00	1		1	1			194,40 €	APAVE	7
HYGIENE ET SECURITE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS	4	1 067,50	305	162	143	167	124	11		Didier HUSSON et Christian SCHNEIDER	3,5
HYGIENE INFORMATIQUE	2	693,00	231	127	104	143	83	5		Yes AGOSTINI	3
INCENDIE : FORMATION FORMATEUR SSI - SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE	1	14,00	1		1	1			324,00 €	CFSI	14
INCENDIE : MANIPULATION D'EXTINCTEURS SUR FELX REELS	11	444,50	127	67	60	113	10	4	4 224,00 €	France Formation Incendie	3,5
LASERS : SENSIBILISATION AUX RISQUES	1	3,00	3	1	2	1	1	1		Frédéric BEURNE	3
LEVEURS DE DOUTE	2	126,00	33	13	20	26	2	5		Christian SCHNEIDER, Frédérique BEURNE, Olivier HANTZ	3,75
PCR SOURCES RADIOACTIVES NON SCHELLES : RECYCLAGE	1	24,50	1	1		1			1 596,00 €	APAVE	24,50
PCR SOURCES RADIOACTIVES SCHELLES	1	63,00	1		1		1		3 168,00 €	APAVE	63
PCR SOURCES RADIOACTIVES SCHELLES : RECYCLAGE	2	42,00	2		2	2			2 880,00 €	APAVE	21
PERMIS B96	1	14,00	2		2	2			560,00 €	PILOTE FORMATION	7
PRAP : Formation Initiale Acteurs - PREV. DES RISQUES LIES A L'ACT. PHYSIQUE	4	451,50	33	14	19	33			3 668,00 €	Compagnon du devoir - tour de France//Pilote foramtion	14
PREVENIR LES RISQUES CHIMIQUES ET CMR	1	38,50	11	4	7	11			152,18 €	Clément LACHERAY	3,5
PREVENIR LES RISQUES LIES AUX NANOMATERIAUX	1	14,00	2	1	1		2			CNRS	7
PREVENIR LES RISQUES ROUTIERS DANS LE CADRE DE DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS	2	48,00	16	11	5	14	1	1		Patrick KUNTZ	3
PSC 1 : PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES NIVEAU 1	1	30,00	3	3				3		Philippe LEGRAND	10
RISQUES PSYCHOSOCIAUX : LE MANAGER ET LA GESTION DES RISQUES	3	556,50	41	32	9	32	8	1		MGEN : Audrey HARSLEM	14
RISQUES PSYCHOSOCIAUX : MIEUX COMPRENDRE LES RISQUES	3	266,00	38	29	9	36	2			MGEN : Audrey HARSLEM	7
SAUVEUR SECOURISTE DU TRAVAIL	12	1 334,25	92	61	31	82	9	1	2 142,97 €	Moniteurs UL	14
SAUVEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : FORMATION DE FORMATEUR	2	281,00	5	2	3	5			1 350,00 €	PREV SST TOMBLAINE /Moniteurs SST	56
SAUVEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : RECYCLAGE	48	1 595,25	388	227	161	284	98	5	1 976,45 €	Moniteurs UL	4
SSIAP 1	2	220,50	3	1	2	3			2 640,00 €	APAVE	73,5
SSIAP 1 : RECYCLAGE	5	112,00	8		8	8			2 650,00 €	CFSI/ESCC Formation	14
SSIAP 2 : RECYCLAGE	1	14,00	1		1	1			347,00 €	CFSI	14
SSIAP 3	1	233,25	1		1	1			2 250,00 €	CFSI	233,25
SSIAP 3 : RECYCLAGE	1	21,00	1		1	1			450,00 €	CFSI	21
TRAVAIL EN HAUTEUR : PORT ET UTILISATION DU HARNAIS	3	133,00	19	5	14	18		1	2 082,00 €	CFSI	7
TRIER ET ENTREPOSER LES DECHETS CHIMIQUES DE LABORATOIRE. PREVENTION DES RISQUES	1	21,00	3	1	2	3				CNRS	7
SENSIBILISER AUX RISQUES DE TERRORISME	3	154,00	44	22	22	20	8	12	5 145,59 €	Didier husson, GSO Expérience	3,5
Total	180	12 324	1 801	961	840	1 325	386	82	121 323,09 €		1 131

► PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

► ACCIDENTS DU TRAVAIL

	BIATSS	ENSEIGN.	TOTAL	%
accidents de service (sur le lieu de travail)	76	16	92	66,2%
accidents de trajet (transport, circulation)	19	16	35	25,2%
accidents en mission (ext au lieu de travail)	5	7	12	8,63%
Nombre total d'accidents du travail	100	39	139	100%

	BIATSS		ENSEIGNANTS		2019	2018	2017	2012
	Titulaires	Non-Titulaires	Titulaires	Non-Titulaires				
Hommes	41	10	13	4	68	38	45	41
Femmes	28	21	15	7	71	64	70	44
Total des accidents du travail	69	31	28	11	139	102	115	85

Accidents du travail de l'année 2019, classés par motif ou cause :

motif générique	BIATSS		ENSEIGNANTS		Total
	Titulaires	Non-titulaires	Titulaires	Non-titulaires	
Accident de voiture - vélo - cyclomoteur - circulation, voie publique	5	6	10	3	24
Manutention, port d'objet lourd	7	1	0	0	8
Heurt, choc avec, chute ou intrusion d'objet	7	5	0	2	14
Chute et glissade	25	9	12	4	50
Coupure, entaille, piqûre, plaie, brûlure*	3	4	3	0	10
Faux mouvement (dont foulure, entorse, élongation ...)	4	2	0	0	6
Manipulation d'outil-objet non lourd	2	0	0	1	3
Projection, inhalation ou exposition (produit liquide, chimique, toxique)	4	1	1	0	6
Douleurs au dos, lumbago, sciatique ...	2	0	0	0	2
Douleur (hormis dos, sans plus de précision)	2	0	1	1	4
Autres (ex: malaise, infarctus, agression)**	8	3	1	0	12
Total	69	31	28	11	139
Total général	100		39		139
soit en pourcentage :	71,94%		28,06%		100%

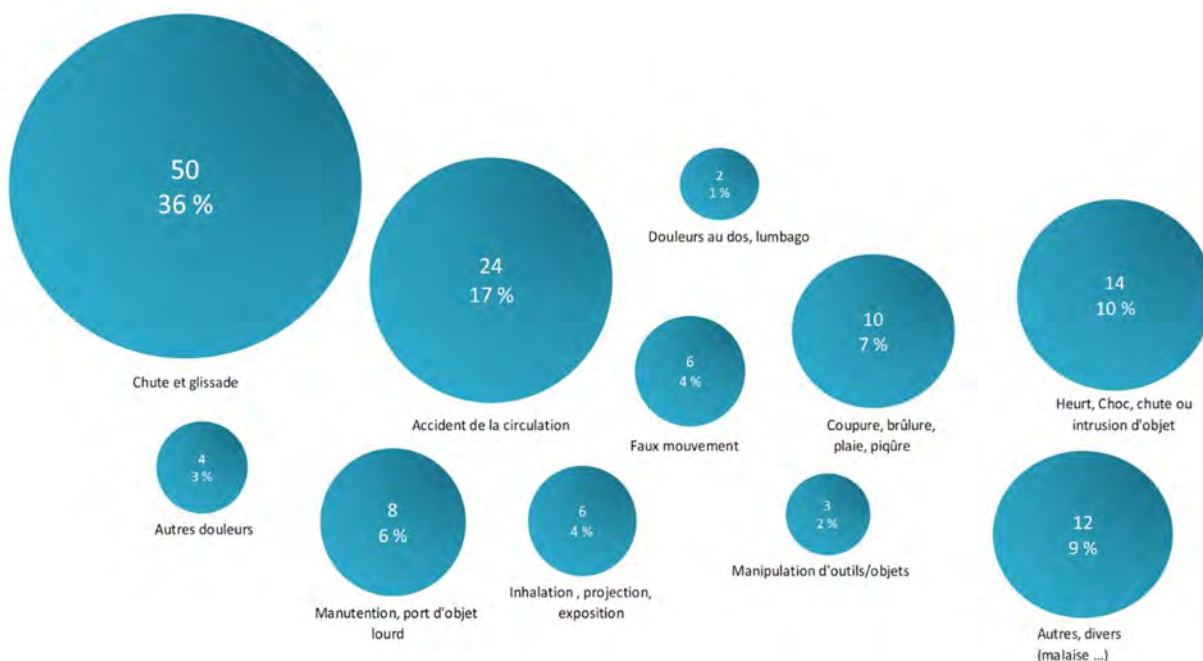
*Coupure etc ... : parfois liés à la manipulation d'objets légers

**Autres : AVC, œdème suite allergie alimentaire ...

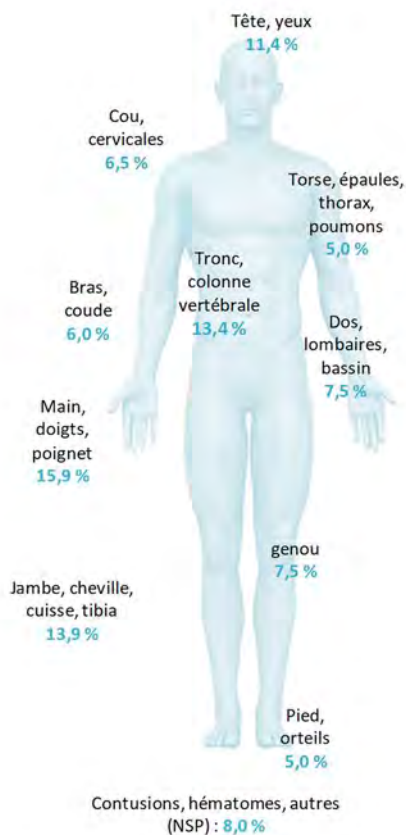
Après une diminution durant trois années, le nombre global d'accidents a augmenté en 2019, 139 contre 102 en 2018. Les accidents de la circulation et les chutes et glissades représentent plus de la moitié des motifs d'accident et les évolutions les plus importantes en 2019.

► PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Accidents classés par motif



Répartition par endroit du corps (siège des lésions)

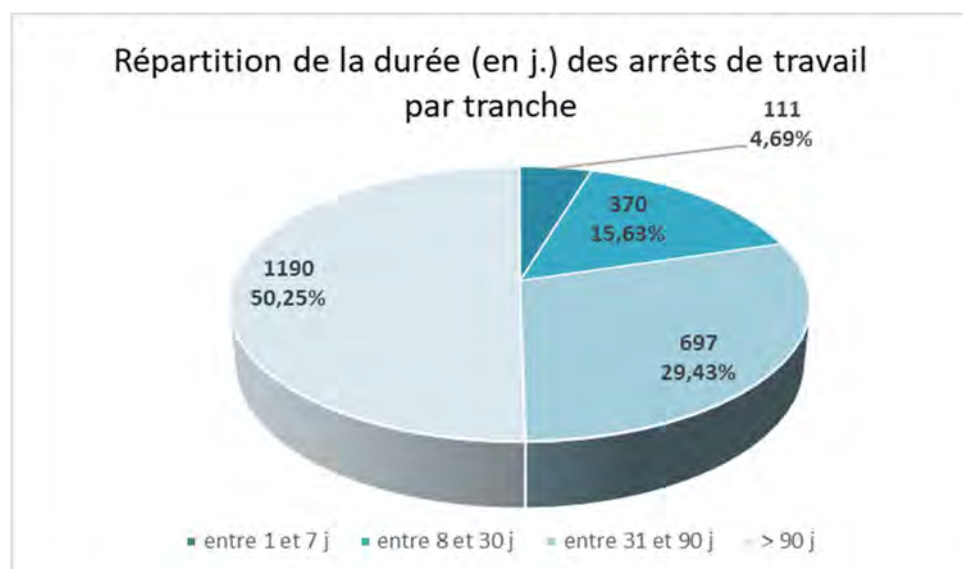
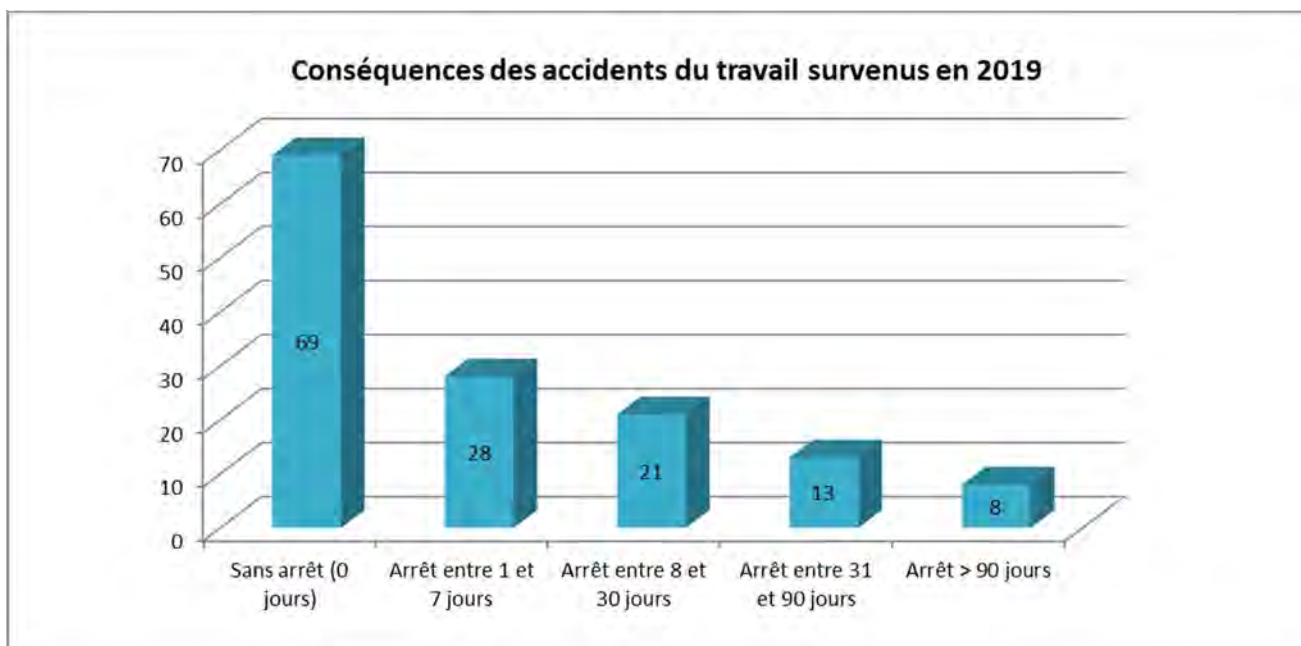


► PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

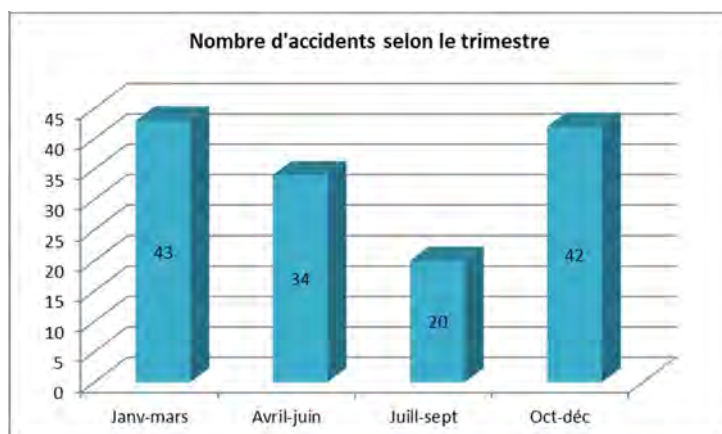
Conséquences des accidents du travail survenus en 2019 :

Durée de l'arrêt en jours	Nombre d'AT total	%	Nombre de jours d'arrêt	Détail selon la population		Selon le type d'A.T.		
				BIATSS	Enseignants	Service	Trajet	mission
Sans arrêt (0 jours)	69	49,64%	0	46	23	45	17	7
Arrêt entre 1 et 7 jours	28	20,14%	111	18	10	17	10	1
Arrêt entre 8 et 30 jours	21	15,11%	370	16	5	14	5	2
Arrêt entre 31 et 90 jours	13	9,35%	697	12	1	10	1	2
Arrêt > 90 jours	8	5,76%	1190	8	0	6	2	0
Décès	0	0,00%	0	0	0	0	0	0
Total	139	100%	2368	100	39	92	35	12

Nombre total de jours d'arrêt		BIATSS	Enseignants	Service	Trajet	mission
		2180	188	1772	400	196



► PRÉVENTION ET SÉCURITÉ



Trimestre de l'année 2019	Nombre d'accidents
Janvier à Mars	43
Avril à Juin	34
Juillet à Septembre	20
Octobre à Décembre	42
Total	139

Taux de Fréquence (TFRAC) et taux de Gravité (TGRAC) 2019 :

TFRAC = (nombre d'accidents avec arrêt x 1 000 000) / volume d'heures travaillées

TGRAC = (nombre de jours (journées perdues) x 1000) / nombre ou volume d'heures travaillées

	2019		Bilan social 2018		Bilan social 2017		Bilan social 2016	
	TFRAC	TGRAC	TFRAC	TGRAC	TFRAC	TGRAC	TFRAC	TGRAC
Enseignants	2,47	0,03	1,73	0,03	1,9	0,03	1,59	0,04
BIATSS	10,95	0,44	8,18	0,128	10,84	0,231	10,12	0,23
Tous (ensemble)	5,085	0,163	4,691	0,074	5,921	0,119	5,457	0,126

Maladies professionnelles apparues et existantes en 2019 :

Maladies Professionnelles	14
<i>apparues</i>	0
existantes	14

Répartition des rentes pour accident de travail par sexe :

Femmes	Hommes	Total
6	3	9

Ces 9 personnes ne sont plus en activité.

Répartition des accidents par type de structure :

	Nombre			Taux / effectif total respectif		
	service	trajet - mission	total	service	trajet - mission	total
laboratoires/pôles	9	4	13	9,78%	8,51%	9,35%
collegiums/composantes	63	30	93	68,48%	63,83%	66,91%
directions	20	13	33	21,74%	27,66%	23,74%
Total global	92	47	139	100,00%	100,00%	100,00%

► MÉDECINE DU TRAVAIL

► LA MÉDECINE DE PRÉVENTION : DONNÉES ADMINISTRATIVES ET VISITES

Organisation :

La convention qui liait l'Université de Lorraine à l'organisme qui couvrait le secteur de Lorraine Nord (l'AST LOR'N) a pris fin en décembre 2016. L'organisation de la médecine de Prévention repose donc essentiellement sur le Médecin de prévention de l'établissement et son secrétariat, basés à Nancy (Vélodrome de Vandoeuvre). Auquel s'ajoute pour les ESPE sites de Bar-le-Duc et d'Epinal, le Service Médical Interprofessionnel Bar-le-Duc Meuse et l'EPSAT Vosges Epinal. L'établissement comptabilise 3 médecins, dont deux médecins à temps partiel et un médecin à temps plein.

Ce changement occasionne un nombre de visites médicales et un taux de couverture sensiblement inférieurs pour 2017 et 2018 par rapport aux années précédentes. A noter qu'un second médecin de prévention a été recruté en janvier 2019 pour renforcer ce service.

Les visites médicales :

Selon les décrets du 28 mai 1982 et du 28 juin 2011 qui régissent la prévention médicale dans la fonction publique, les agents titulaires, stagiaires et non titulaires ont un examen médical périodique obligatoire au minimum tous les 5 ans. En plus de cet examen quinquennal (minimum), il y a la surveillance médicale particulière ou renforcée d'une visite annuelle minimum à l'égard de certaines catégories de personnels, le médecin de prévention pouvant moduler la fréquence. Ces catégories de personnels sont essentiellement les agents travaillant dans des services comportant des risques spéciaux (risques professionnels : notamment physique, chimique, radiations ionisantes, amiante), mais aussi les personnes reconnues travailleurs handicapés, les femmes enceintes, les agents réintégré après un congé longue maladie ou longue durée (CLM ou CLD) et les agents souffrant de pathologies particulières.

Aussi, dans les tableaux ci-dessous, la distinction est faite entre les visites périodiques au titre de la Surveillance Médicale Renforcée (SMR-SMP) et les visites quinquennales « simples ». Par ailleurs, il existe également les visites dites « occasionnelles » à la demande de l'agent, de l'employeur, du médecin lui-même, des femmes enceintes, des travailleurs handicapés ... Les données chiffrées portent sur tous les personnels titulaires et contractuels, enseignants et BIATSS confondus.

Visites médicales du travail au cours de l'année civile 2019 :

	2019	2018	2017	2016	2015
Visites systématiques ou périodiques	1 213	371	518	748	966
Entretiens Infirmiers	730	47			
Visites quinquennales	465	115	165	412	521
Surveillance Renforcée	748	209	353	336	445
Autres visites	519	256	264	345	406
Embauches , Ouvertures de dossiers	26		5	50	199
Suite à Accident (AT)	14	5	3	11	19
Suite à Arrêt maladie	38	10	13	27	21
à la demande de l'agent (du salarié)	264	162	165	174	116
à la demande de l'employeur (administration)	75	62	56	46	33
à la demande du médecin conseil		0			
à la demande de l'IST (pour le médecin du travail)	20				
à la demande du médecin du travail	82	17	22	32	13
Fin d'activité / divers				5	5
Nombre total	1 732	627	782 *	1 093	1 372

*2017 : hors ESPE de la Meuse et Vosges (service visites médicales de prévention assuré par le Serv. Médical Interprofessionnel Bar le Duc et l'Epsat AST Association Santé au Travail d'Epinal). NB : fin de la convention entre l'UL et l'AST LorN pour le secteur Lorraine Nord fin 2016.

Environ 20 % des personnels de l'Université sont à surveillance renforcée (SMR)

► MÉDECINE DU TRAVAIL

Orientations médicales et conclusions professionnelles :

	2019	2018	2017	2016	2015
Fiche de visite (ou conclusion: apte)		450	676	996	1 278
Propositions d'Aménagements de poste - mutation - reclass.	49	22	18	28	13
Remise de dossier reconnaissance qualité de TH (MDPH)	27	3	3	7	9
Proposition de télétravail	11	8			
Orientations vers médecins traitants	296	80	72	47	51
Pathologie professionnelle	2	12	1	1	6
Orientation vers la psychologue du travail	15				
Orientation vers la DRH	27	16	12	14	15
Nombre total	427	591	782	1 093	1 372

Autres données : examens complémentaires et actions en milieu de travail :

	2019	2018	2017	2016	2015
Tests visuels	1 172	310	515	575	850
Tests auditifs	1158	134	497	449	33
Urines		0	26	107	716
Examens sanguins (prescriptions exam sanguins)	27	17	19	30	39
Radiographie des poumons	13				
Etudes de postes	80	12	15	24	23
Visites de laboratoires ou de sites	18	3	5	3	10
Déplacements sur Sites Extérieurs (Metz)	46	29	10	3	
Fiches d'expositions reçues		9	16	64	6
Participations à d'autres réunions et commissions		13	55	45	54
Autres réunions (Action sociale, RPS, directions, Gestion de crise, accidents ...)	50	3	23	12	25
CHSCT et autres CHSCT locaux	20	8	13	13	10
dont CHSCT UL	10	6	7		
Réunion RPS - Accompagnement	1	1	7		
Avec RH (GLSI - RH) et Process	10	6	9	4	5
Liées au handicap	1	1	1	9	11
Présences au Comité Médical	0	2	2	5	3
Préparation organisation du futur service sst		11		1	

	2019	2018	2017	2016	2015
Préconisations Handicap :	25	12	15	18	18
Aménagement - matériel ergonomique de bureau	15	4	5	6	10
Prothèses auditives et accessoires	5	5	7	4	4
Équipement visuel	1				1
Véhicule	0			1	
Fauteuil roulant	0			3	
DIVERS (chaussures, horaires, transports)	2	1	1	4	
LS (langue des signes) Traduction Interpétariat	2	2	2		1

Contacts :

Médecins de prévention : Dr Lydie Mayeux (03 72 74 02 81 / lydie.mayeux@univ-lorraine.fr)
 Dr Emmanuelle Deville (03 72 74 00 95 / emmanuelle.deville@univ-lorraine.fr)

Infirmiers de santé au travail : Sylvie Nique (03 72 74 00 92 / sylvie.nique@univ-lorraine.fr)
 Emmanuel Hullar (03 72 74 02 88 / emmanuel.hullar@univ-lorraine.fr)

Assistantes médicales : Gladys Martin (03 72 74 02 80 / gladys.martin@univ-lorraine.fr)
 Christine Faivre (03 72 74 00 96 / christine.faivre@univ-lorraine.fr)
 Séverine Porte (03 72 74 02 16 / severine.porte@univ-lorraine.fr)

ESPE Meuse : Dr Bruno Foglia (03 57 11 70 02 / dr.bruno.foglia@smim.org)
 ESPE Vosges : Dr Carole Ambroise (03 29 82 60 37 / delphine.girard@epsatvosges.fr)

► LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Chaque année, l'Université de Lorraine propose à tous ses personnels de se faire vacciner gratuitement contre la grippe sur le lieu de travail ou à proximité. Cette campagne est réalisée en partenariat avec le Centre de Médecine Préventive de Vandoeuvre-lès-Nancy.

Répartition des vaccins par site géographique :

Site de vaccination	nombre de vaccins	
Epinal	14	
Longwy	2	
Saint-Avold	6	
Nancy Brabois	111	354
Nancy centre	127	
Nancy Aiguillettes	116	
Metz	89	
Thionville	3	
Saint-Dié	2	
Bar-Le-Duc	1	
Total	471	

Le coût de cette campagne 2019 s'élève à un peu plus de 16 353€



Pour aller plus loin dans le chapitre prévention et sécurité, santé

- Le nombre d'assistants de prévention est en nette progression entre 2014 et 2016 mais diminue depuis 2017. Cependant une très légère hausse est constatée en 2019 (+ 4 assistants de prévention). Le Ministère de l'enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en chiffrait 6 710 en 2017.
- Le nombre de sessions de formation en hygiène et sécurité a progressé depuis 2012 (+76,5% entre 2012 et 2019) mais on note une baisse par rapport à 2018.
- Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail (CHSCT) de notre établissement fait partie des 87,3% d'établissements qui ont réuni plus de trois fois dans l'année cette instance selon les données du Ministère. Le CHSCT de l'UL s'est réuni à 10 reprises en 2019.
- De manière générale, on constate une hausse du nombre d'accidents de service ou de travail depuis 2012. Bien que les données de 2012, première année de création de l'UL, manquent parfois d'une certaine fiabilité (85 accidents recensés), les données des années suivantes confirment cette hausse (110 en 2013 contre 122 en 2016). En 2019, une forte hausse des accidents est enregistrée avec 37 accidents en plus par rapport à 2018. Tout comme au sein du MESRI, ce sont les accidents survenus sur le lieu de travail qui sont les plus nombreux. 4 711 accidents (de service/travail, mission, trajet) se sont produits en 2017 selon les chiffres du MESRI.
- La durée moyenne du nombre de jours d'arrêts liés aux accidents du travail a progressé de 40,3% entre 2012 et 2015. En 2016, la durée moyenne est de 23 jours et correspond à peu près à la même moyenne que 2012. Celle-ci diminue depuis 2017 pour atteindre 16 jours en 2018. En 2019, la durée moyenne de ce nombre de jours connaît une hausse spectaculaire pour atteindre 70 jours. Cette forte augmentation s'explique principalement par les 8 arrêts ayant nécessité plus de 90 jours d'arrêt de travail. La moyenne nationale est évaluée à 28 jours en 2017 et connaît donc également une hausse par rapport à 2016 (+13 jours).
- Le nombre de visites médicales n'a cessé de diminuer entre 2014 et 2018. 2019 marque la fin de cette baisse, puisque ce nombre connaît une forte hausse de +227%. Cette forte progression est due sans nul doute au renforcement de l'équipe de la médecine préventive : recrutement d'un second médecin de prévention mais également d'infirmiers.

Sources : bilans sociaux de 2012 à 2019 de l'Université de Lorraine et bilan social 2017/2018 du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



CHAPITRE 4

FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS





► FORMATION

► PRINCIPAUX INDICATEURS

Volume de formation :

	2019	2018	2017	2012
Budget	613 217,00 €	554 000 €	568 400 €	527 000 €
Coût total de formation	604 495,18 €	544 327,15 €		
Commutation du budget	98,58%	98,25%	96,09%	55,91%
Volume d'heures de formation*	65 131	52 989	51 196	27 720
Nombre de stagiaires inscrits	7750	5444	5390	3651
Nombre de stagiaires présents	7659	5427	5329	3432
Nombre de stagiaire ayant suivi au moins une formation	2 881	2 544	2 605	1 929
Nombre d'actions	473	414	386	297
Nombre de sessions collectives	687	570	497	173
Nombre de sessions individuelles réalisées	310	263	244	124
Nombre de sessions	996	833	741	
Budget formation par agent à l'UL	84,06 €	75,90 €	79,25 €	77,50 €
Coût moyen de formation par agent formé	209,25 €	213,97 €	209,66 €	152,77 €
Nombre de jours de formation par agent formé	3,77	3,47	3,28	2,39
Nb jours formations	2839	2465		

* Soit 10 855 journées de formation en 2019 pour une journée de 6 heures

Ce budget 2019 s'entend hors masse salariale.

Répartition des stagiaires :

	Total	Hommes	Femmes	Enseignants	BIATSS	Personnels hébergés et Autres *
Nombre de stagiaires inscrits	7750	2428	5322	1175	6263	312
Nombre de stagiaires présents	7659	2405	5254	1159	6191	309
Répartition des présents		31,40%	68,60%	14,86%	81,37%	4,03%
Evolution 2018/2019	29,14%	23,20%	31,86%	16,82%	30,53%	90,74%

Rappel 2018 :

	Total	Hommes	Femmes	Enseignants	BIATSS	Autres *	Personnels CNRS et hébergés
Nombre de stagiaires inscrits	5444	1854	3590	965	4315	46	118
Nombre de stagiaires présents	5427	1847	3580	964	4301	44	118
Répartition des présents		34,03%	65,97%	17,76%	79,25%	2,99%	
Evolution 2017/2018	1,81%	6,28%	-0,50%	12,55%	-1,40%	-2,27%	32,20%

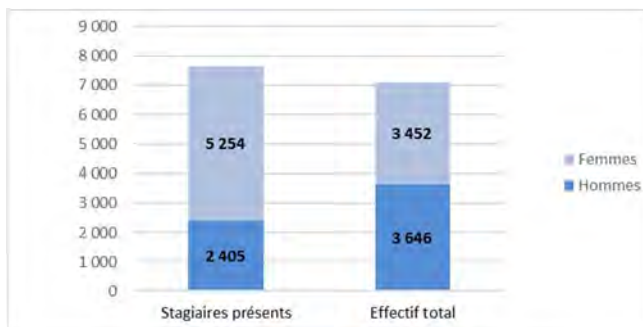
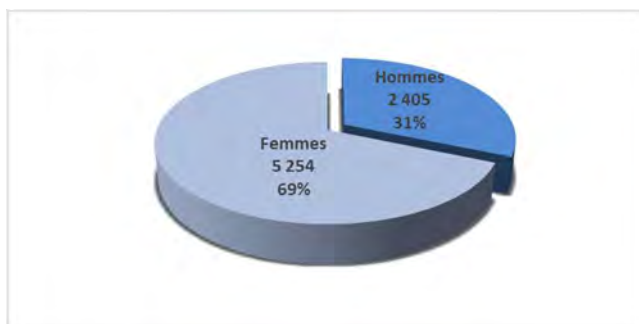
Rappel 2017 :

	Total	Hommes	Femmes	Enseignants	BIATSS	Autres *	Personnels CNRS et hébergés
Nombre de stagiaires inscrits	5390	1742	3648	860	4403	45	82
Nombre de stagiaires présents	5329	1731	3598	843	4361	45	80
Répartition des présents		32,48%	67,52%	15,82%	81,84%	2,35%	
Evolution 2016/2017	-15,04%	-17,76%	-13,67%	15,79%	-18,73%	-37,50%	-25,23%

* Autres = Etudiants, professionnels du secteur privé, autres administrations.

► FORMATION

Répartition des stagiaires présents par sexe :



Répartition des types de stagiaires par population (non-enseignants) :

Titulaires :

	Catégorie A				Catégorie B				Catégorie C			Total
	AENES	ITRF	Médicaux sociaux	BIB	AENES	ITRF	Médicaux sociaux	BIB	AENES	ITRF	BIB	
Présents	139	872	18	123	172	841	4	230	350	870	175	3794
Inscrits	143	880	18	124	173	861	4	231	355	883	178	3850

Non-titulaires :

	Catégorie A			Catégorie B		Catégorie C		Total
	AENES	ITRF	Médicaux sociaux	ITRF	Médicaux sociaux	AENES	ITRF	
Présents	4	657	6	506	16	19	1189	2397
Inscrits	4	659	6	509	16	19	1200	2413

Total :

	Catégorie A				Catégorie B				Catégorie C			Total
	AENES	ITRF	Médicaux sociaux	BIB	AENES	ITRF	Médicaux sociaux	BIB	AENES	ITRF	BIB	
Total présents	143	1529	24	123	172	1347	20	230	351	2077	175	6191
Total inscrits	147	1539	24	124	173	1370	20	231	356	2101	178	6263

Récapitulatif des stagiaires par grands types de population :

	Présents	Inscrits	Ratio
Enseignants	1159	1175	98,64%
BIATSS (hors Bib et Médicaux sociaux)	5619	5686	98,82%
Bibliothèques	528	533	99,06%
Médicaux Sociaux	44	44	100,00%
Hébergés (CNRS, INRAE..) et Autres (Universités ...)	309	312	99,04%
Total	7659	7750	98,83%

par catégorie fonction publique :

	Présents	Inscrits	Ratio
Enseignants	1159	1175	98,64%
A (hors Ens.)	1930	1946	99,18%
B	1906	1933	98,60%
C	2617	2649	98,79%
Autres (ets privé ...)	47	47	100,00%
Total	7659	7750	98,83%

Le taux de stagiaires présents par rapport au nombre total des inscrits est de 98,83 % en 2019 contre 99,7% en 2018, 98,9% en 2017, 99,3% en 2016, 99,5% en 2015 et 96,6% en 2014.

FORMATION

AXES DE FORMATION

L'activité Formation a pu être scindée et synthétisée pour les besoins du bilan social en 12 grands domaines qui eux-mêmes regroupent un nombre variable d'intitulés de formations.

Domaines de formation continue des personnels :

Domaines	Nb actions	Volume d'heures	Nombre de stagiaires présents*	Répartition par sexe				Coût financier			
				Femmes		Hommes		Coût financier			
				2019		2019		2019	Rappel 2018	Rappel 2017	Rappel 2016
				Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures				
Applications métiers	38	5687,50	1030	868	4759,50	162	928,00	11 304,07 €	10 569,91 €	8 104,00 €	8 106,00 €
Bureautique	13	2088,00	192	156	1677,00	36	411,00	16 310,93 €	11 850,03 €	9 456,00 €	19 575,50 €
Communication	12	1399,00	105	85	1124,00	20	275,00	20 908,34 €	28 024,56 €	28 231,00 €	25 834,48 €
Développement personnel	12	2569,00	137	109	2128,50	28	440,50	37 794,83 €	10 137,16 €	19 314,00 €	21 287,00 €
Encadrement Management	43	4615,00	357	272	3192,00	85	1423,00	73 692,69 €	87 810,00 €	62 907,00 €	46 385,60 €
Enseignement Recherche	23	2031,60	248	115	922,10	133	1109,50	2 209,00 €	12 114,86 €	38 889,00 €	13 252,00 €
Environnement professionnel	165	11697,33	1513	984	6613,81	529	5083,52	151 843,43 €	97 181,80 €	92 059,00 €	108 126,81 €
Evolution professionnelle	51	13261,25	1721	1325	9693,75	396	3567,50	120 168,74 €	117 084,04 €	99 447,00 €	78 703,98 €
HSE	57	12229,75	1798	969	6452,00	829	5778,25	124 618,09 €	123 816,12 €	132 591,00 €	123 752,85 €
Langues étrangères	31	4735,49	201	135	3099,49	66	1636,00	31 367,06 €	29 629,06 €	28 048,00 €	24 265,60 €
TIC	16	1282,50	138	101	847,00	37	435,50	13 117,37 €	13 879,78 €	25 285,00 €	11 434,80 €
TICE	12	686,00	219	135	418,50	84	267,50	1 160,63 €	2 229,83 €	1 839,00 €	1 554,00 €
Total	473	62282,42	7659	5254	40927,00	2405	21355,00	604 495,18 €	544 327,15 €	546 170,00 €	482 278,62 €

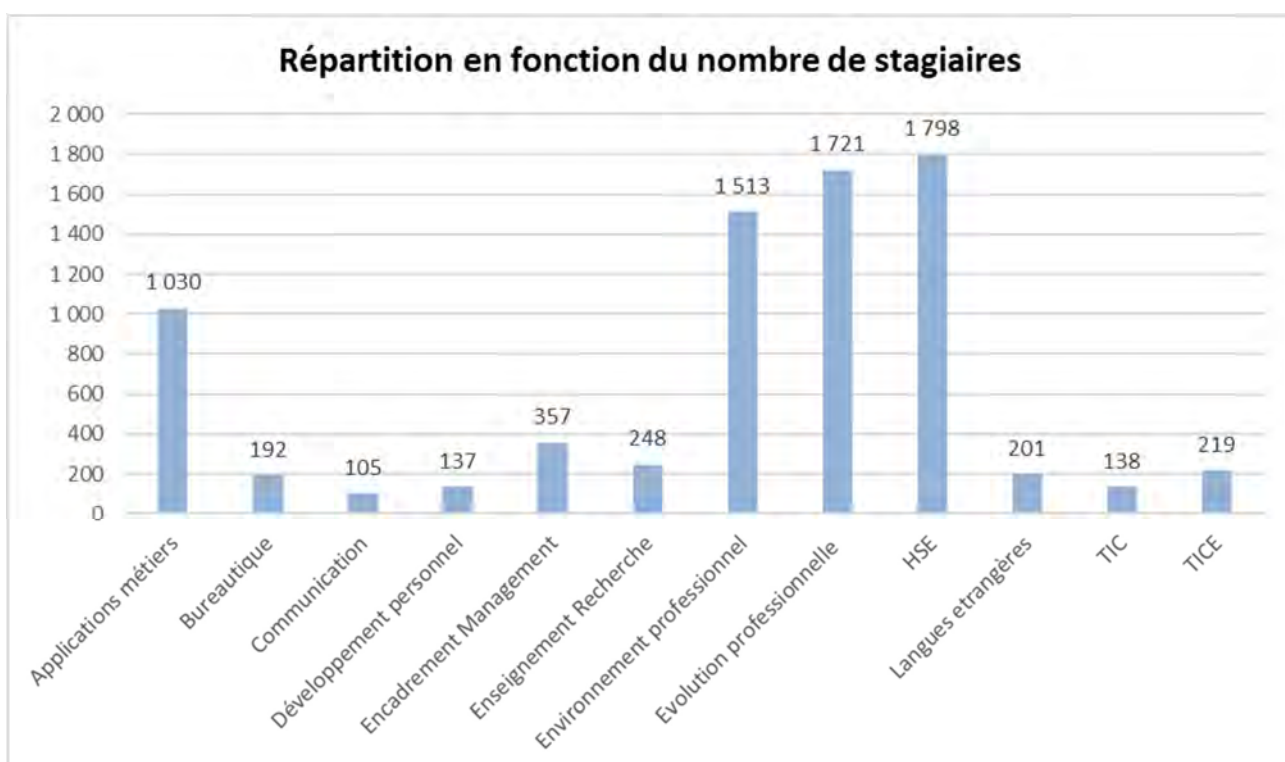
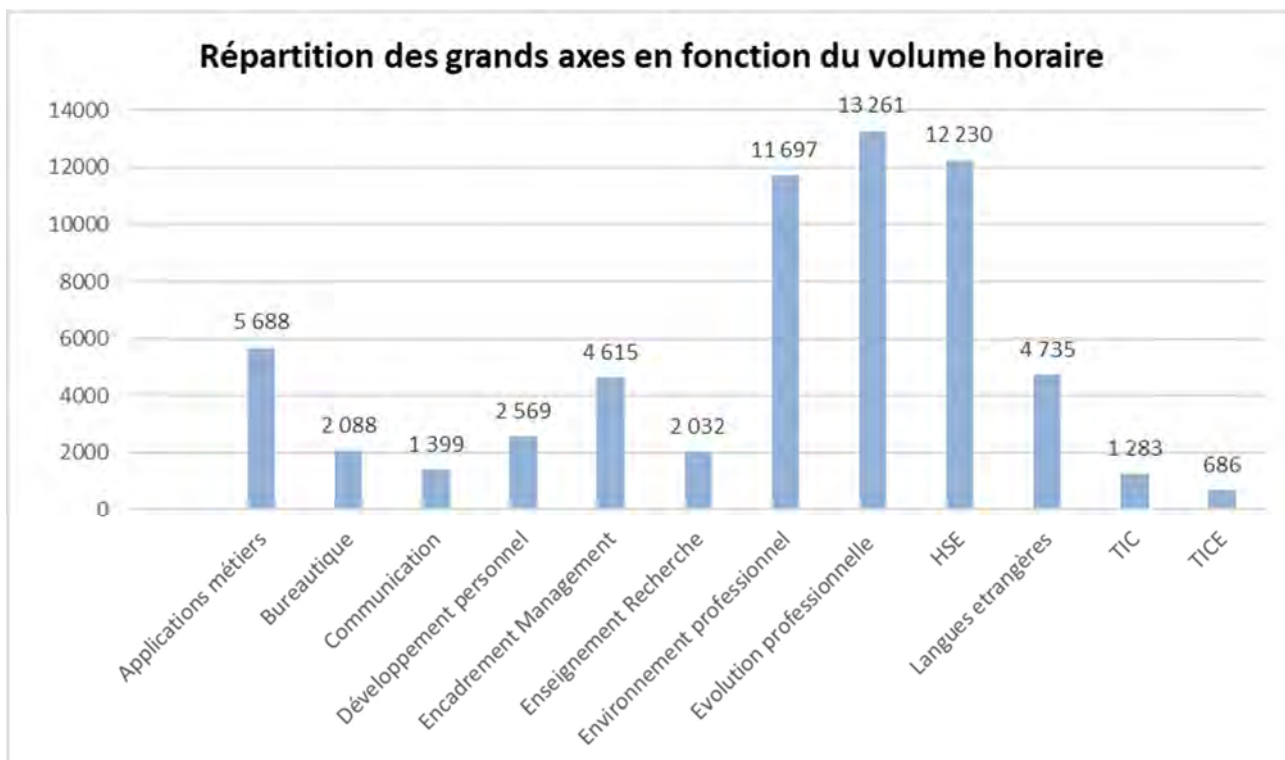
* Nombre total de stagiaires : Un stagiaire peut être compté plusieurs fois s'il participe à des formations dans plusieurs domaines.

Répartition par grand axe et grands types de population et catégorie fonction publique :

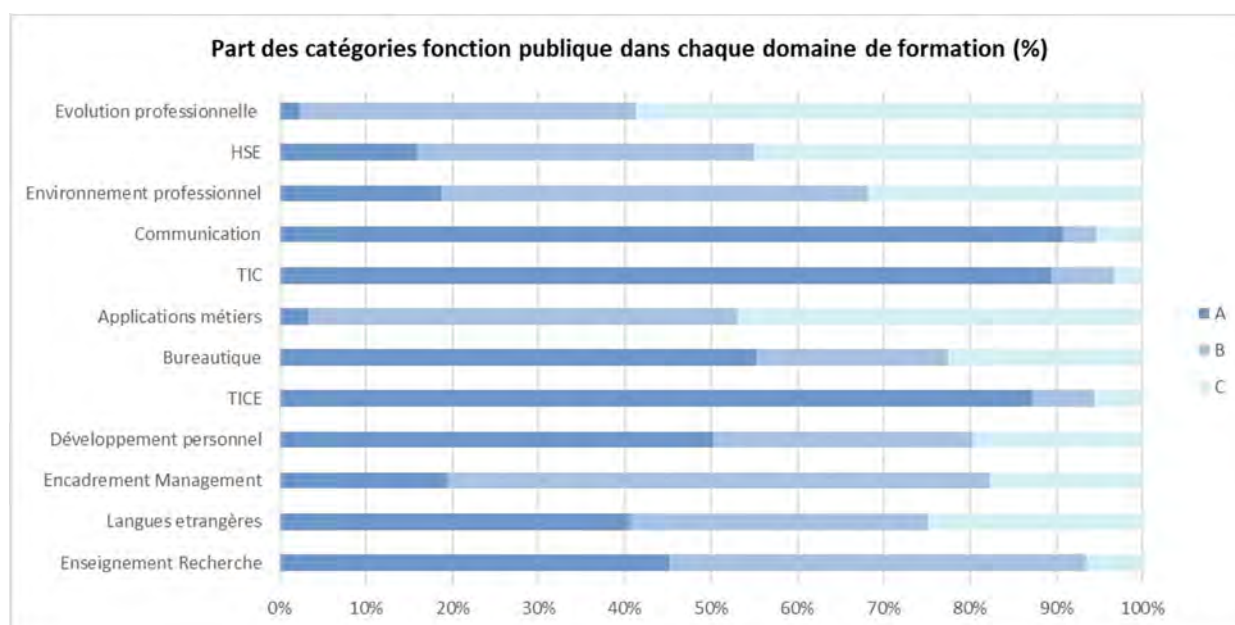
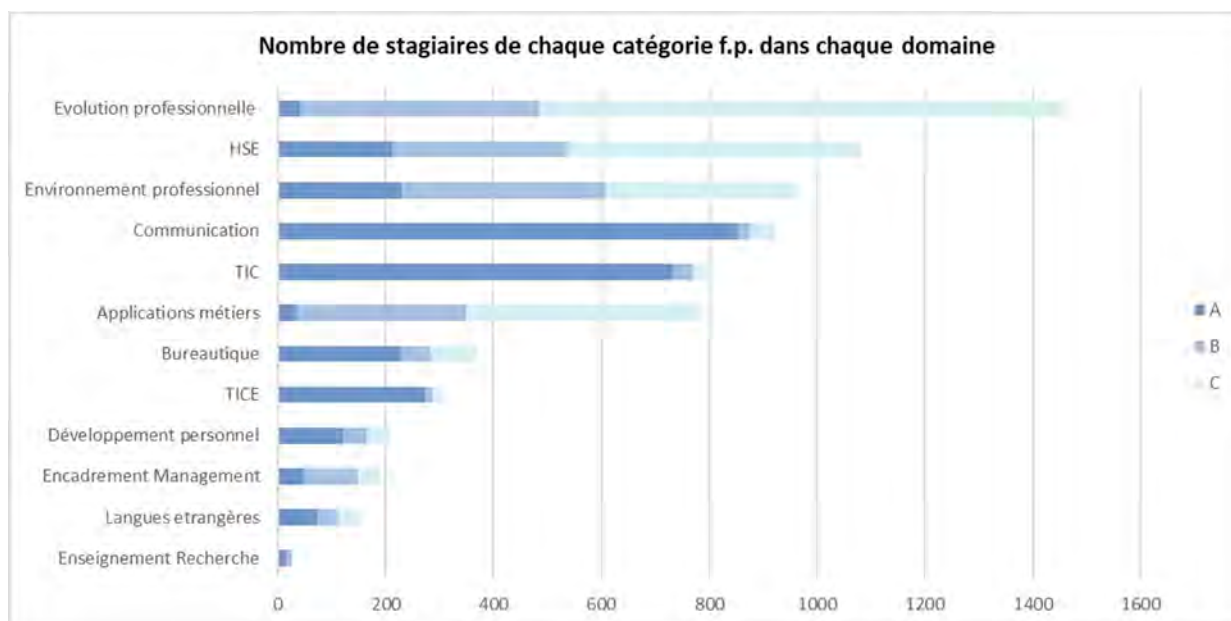
Domaines	Enseignants						BIATSS Catégorie A						BIATSS Catégorie B						BIATSS Catégorie C						Autres						
	2019		2018		2017		2019		2018		2017		2019		2018		2017		2019		2018		2017		2019		2018		2017		
	Agents	Heures	Agents	Heures	Agents	Heures	Agents	Heures	Agents	Heures	Agents	Heures	Agents	Heures	Agents	Heures	Agents	Heures	Agents	Heures	Agents	Heures	Agents	Heures	Agents	Heures	Agents	Heures	Agents	Heures	
Applications métiers	13	44,50	17	22	216	1089,00	157	86	315	1593,00	152	168	437	2756,50	195	231	49	204,50	43	8	204,50	43	8	49	204,50	43	8	204,50	43	8	
Bureautique	12	150,00	7	1	30	273,00	18	19	57	618,00	29	16	85	948,00	55	55	8	99,00	1	0	99,00	1	0	8	99,00	1	0	99,00	1	0	
Communication	2	24,00	4	2	32	429,00	37	32	23	269,00	59	27	46	653,00	102	61	2	24,00	2	1	24,00	2	1	2	24,00	2	1	24,00	2	1	
Développement personnel	18	297,50	9	1	31	495,50	20	27	45	1152,50	24	31	43	623,50	32	33	0	0,00	0	1	0,00	0	1	0	0,00	0	1	0,00	0	1	
Encadrement Management	64	892,00	121	36	147	2071,50	48	77	99	1191,50	34	41	41	434,00	60	0	6	26,00	8	2	26,00	8	2	6	26,00	8	2	26,00	8	2	
Enseignement Recherche	202	1680,50	170	125	25	183,00	57	75	10	74,50	70	20	2	17,60	38	7	9	76,00	12	11	76,00	12	11	9	76,00	12	11	76,00	12	11	
Environnement professionnel	176	1433,03	76	111	556	4641,30	149	408	379	2727,00	59	301	356	2601,00	11	369	46	295,00	6	44	295,00	6	44	11	369	46	295,00	6	44		
Evolution professionnelle	23	1072,00	85	5	251	2238,50	287	88	442	3244,50	166	147	975	6458,75	151	419	30	247,50	39	0	247,50	39	0	30	247,50	39	0	247,50	39	0	
HSE	384	2200,50	5	305	469	3256,00	140	401	324	2380,00	272	336	546	3758,25	472	514	75	635,50	4	41	635,50	4	41	75	635,50	4	41	635,50	4	41	
Langues étrangères	78	2103,99	306	112	42	823,00	380	70	39	823,00	346	41	41	944,50	493	66	1	41,00	36	6	41,00	36	6	41	944,50	493	66	1	41,00	36	6
TIC	20	124,00	14	17	53	524,00	39	51	37	287,50	41	19	25	327,00	28	18	3	20,00	8	4	20,00	8	4	3	20,00	8	4	20,00	8	4	
TICE	167	522,00	150	106	15	49,00	36	34	14	42,00	27	30	16	52,00	17	43	7	21,00	3	7	21,00	3	7	17	43	7	21,00	3	7		
Total	1159	10544,02	964	843	1867	16072,80	1368	1368	1784	14402,50	1279	1177	2613	19574,10	1654	1816	236	1689,50	162	125	1689,50	162	125	236	1689,50	162	125	1689,50	162	125	

Dans ces tableaux, le terme « agents » désigne les stagiaires (une même personne physique ayant suivi N formations sera comptée N fois : N stagiaires). Un même stagiaire peut donc avoir été compté plusieurs fois.

► FORMATION



► FORMATION



Les stagiaires enseignants ont été ajoutés à la catégorie A.

Nombre de personnels n'ayant pas suivi de formation en 2019

(sur la base des effectifs présents au 31/12/2019 hors contrats étudiants)

	BIATSS	Enseignants	Total général
Aucune formation suivie en 2019	1060	3324	4384
Au moins une formation suivie en 2019	2008	706	2714
Total général	3068	4030	7098

Nombre d'agents en formation initiale, par catégorie et par sexe (inscrits en 2019/2020) :

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Femmes	Hommes	Total
Titulaires	6	4	2	5	7	12
Contractuels		1	1		2	2
Total	6	5	3	5	9	14

► FORMATION

► LE CONGE POUR RECHERCHE OU CONVERSATION THEMATIQUE (CRCT)

CRCT des enseignants-chercheurs, année civile 2019 :

CRCT	PR		MCF		Total	
	Nombre d'agents	Durée en jours	Nombre d'agents	Durée en jours	Nombre d'agents	Durée en jours
2019	13	2 076	23	3 036	36	5 112

Répartition des CRCT par mode d'attribution au cours de l'année civile 2019 :

Au titre de...	2019	
	Femmes	Hommes
Au titre de l'établissement	12	14
Au titre du CNU	4	6
Total général	16	20

Pour rappel :

Au titre de...	2018		2017		2012	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Au titre de l'établissement	12	18	20	19	6	22
Au titre du Président		1				4
Au titre du CNU	5	5	2	6	6	11
Total général	17	24	22	25	12	37

► FORMATION

Répartition des CRCT par domaine, par sexe et par grade au cours de l'année civile 2019 :

Domaine	Grade	2019	
		Femmes	Hommes
Droit, économie et gestion	MCF	0	1
	PR	0	1
Sous-total		0	2
Lettres et sciences humaines	MCF	2	2
	PR	2	1
Sous-total		4	3
Sciences	MCF	9	8
	PR	1	6
Sous-total		10	14
Pluridisciplinaire (sections 70 à 74)	MCF	1	0
	PR	1	1
Sous-total		2	1
Total		16	20

Pour rappel :

Domaine	Grade	2018		2017		2012	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Droit, économie et gestion	MCF	2	0	0	0	2	0
	PR	0	0	0	0	0	0
Sous-total		2	0	0	0	2	0
Lettres et sciences humaines	MCF	6	2	13	2	5	8
	PR	1	3	2	2		2
Sous-total		7	5	15	4	5	10
Sciences	MCF	6	9	5	14	4	14
	PR	1	7	0	4	1	10
Sous-total		7	16	5	18	5	24
Pluridisciplinaire (sections 70 à 74)	MCF	1	1	2	1	0	1
	PR	0	0	0	1	0	2
Sous-total		1	1	2	2	0	3
Théologie	MCF	0	0	0	0	0	0
	PR	0	1	0	0	0	0
Sous-total		0	1	0	0	0	0
Pharmacie (mono-appartenants)	MCF	0	0	0	0	0	0
	PR	0	1	0	1	0	0
Sous-total		0	1	0	1	0	0
Total		17	24	22	25	12	37

► FORMATION

► COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Dossiers étudiés :

Objet de la demande	Nombre de dossiers déposés	Nombre de dossiers accordés
VAE	6	6
Bilan de compétences	15	15
Projets Personnels Heures CPF	21	16
TOTAL	42	37

Heures mobilisées et coûts pédagogiques :

Objet de la demande	Heures	Coûts
VAE	120	3 500,00 €
Bilan de compétences	336	14 000,00 €
Projets Personnels Heures CPF	1955	25 925,00 €
TOTAL	2411	43 425,00 €

heures auxquelles se rajoutent 67 mois et 10 jours de Congés de Formation Professionnelle

Profil des candidats :

Objet de la demande	Sexe		Catégories					Statuts	
	Hommes	Femmes	A	B	C	Bibliothèques	Enseignants	Titulaires	Contractuels
VAE	4	2	2	3	1	0	0	3	3
Bilan de compétences	6	9	9	2	4	0	6	10	5
Projets Personnels Heures CPF	6	15	11	3	7	1	5	14	7
TOTAL	16	26	22	8	12	1	11	27	15

FORMATION

BILAN DES FORMATIONS

Evolution professionnelle :

Intitulé	Nombre de sessions	Présents	Heures	Dépenses
VAE : ACCOMPAGNEMENT	3	3	52,00	2 355,50 €
DIPLÔME : MASTER MANAGEMENT	1	1	360,00	
BILAN PROFESSIONNEL	1	1	18,00	1 100,00 €
AGREGATION ECONOMIE GESTION ON LINE - PREPARATION	1	1	35,00	- €
D.U : RELIGIONS, LAICITE ET INCLUSION SOCIALE	1	1	22,00	850,00 €
BILAN DE COMPETENCES	13	13	257,25	13 160,00 €
DIPLÔME : DU ORTHESES	1	1	45,50	850,00 €
DIPLÔME UNIVERSITAIRE- METIERS DE LA FORMATION ET DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES	1	1	56,00	1 836,00 €
DIPLÔME : DAEU-A option A littéraire	1	1	99,00	920,00 €
DIPLÔME : DU OLEOLOGIE	1	1	56,00	1 106,00 €
DIPLÔME : BTS DIETETIQUE	1	1	375,00	750,00 €
MASTER 2 MEEF PRATIQUES ET INGENIERIE DE FORMATION - PARCOURS INGENIERIE PEDAGOGIQUE	1	1	4,00	1 500,00 €
DIPLÔME : MASTER 1 MEEF 1er DEGRE	1	1	145,00	- €
DU - MEDIATIONS LITTERAIRES - 1ère année	1	1	3,00	- €
LICENCE PROFESSIONNELLE GENETIQUE GENIE GENETIQUE BIOLOGIE MOLECULAIRE ET CULTURE CELLULAIRE	1	1	61,00	1 500,00 €
DIPLÔME : DU MEDIATIONS LITTERAIRES	2	2	33,00	960,00 €
DIPLÔME : LICENCE 3 THEOLOGIE	1	1	506,00	1 500,00 €
DIPLÔME : LICENCE SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES - SPECIALISATION EN SANTE AU TRAVAIL POUR LES INFIRMIERS	1	1	140,00	3 050,00 €
DIPLÔME : DU QUALITE DANS LES ETABLISSEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX	1	1	13,50	2 000,00 €
CYCLE DE FORMATION DES DIRECTEURS DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE	1	0	10,50	- €
DIPLÔME : LP METIERS DU BTP : BATIMENT ET CONSTRUCTION - PARCOURS MAINTENANCE ET REHABILITATION	1	1	110,00	- €
DIPLÔME : LICENCE ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES	1	1	72,00	- €
DIPLÔME : BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE	1	1	383,50	- €
AGREGATION EXTERNE - ALLEMAND - Préparation	1	1	54,00	- €
DIPLÔME : DU PSYCHOLOGIE ET PEDAGOGIE DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE - EDUCATION DU PATIENT POUR UN CHANGEMENT DURABLE	1	1	35,00	184,00 €
REMISE A NIVEAU CLEA	3	3	142,50	6 058,50 €
Total	43	42	3088,75	39 680,00 €

Préparation aux concours :

Intitulé	Nombre de sessions	Présents	Heures	Dépenses
PREPARER SON ENTRETIEN PROFESSIONNEL	2	12	72,00	2 080,00 €
REDIGER CV ET LETTRE DE MOTIVATION - SAISIE EN LIGNE DU DOSSIER	8	70	280,00	1 391,38 €
CONNAITRE L'UNIVERSITE	12	754	2885,00	- €
CONCOURS : REDIGER UNE NOTE DE SYNTHESE	2	12	216,00	5 100,00 €
CONCOURS : REDIGER SON DOSSIER RAEP	2	15	90,00	87,32 €
CONCOURS : REDIGER SON RAPPORT D'ACTIVITE	10	70	490,00	5 480,00 €
PROMOTION : REDIGER SON RAPPORT D'ACTIVITE	6	38	152,00	3 060,00 €
DROITS ET OBLIGATIONS DES FONCTIONNAIRES	2	93	604,00	565,25 €
CONCOURS : ETUDE DE CAS	2	17	204,00	3 400,00 €
CONCOURS : PRESENTER SA CARRIERE NIVEAU 2 - SIMULATION D'ENTRETIEN	56	156	618,00	32 226,46 €
CONCOURS : PREPARATION INTERNE AUX CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE	2	2	446,00	1 150,00 €
CONCOURS : REDIGER UNE LETTRE ADMINISTRATIVE	1	7	84,00	1 700,00 €
CONCOURS : RENSEIGNER SON DOSSIER ITRF CATEGORIE C	5	42	259,00	1 478,34 €
PREPARATION AUX CONCOURS DE BIBLIOTHEQUES	1	1	6,00	
CONCOURS : EPREUVE D'ADMISSIBILITE DU CONCOURS D'ASSISTANT INGENIEUR	2	24	444,00	5 100,00 €
PRESENTER SA CARRIERE A L'ORAL D'UN CONCOURS DE CATEGORIE AB	9	54	324,00	7 650,00 €
PRESENTER SA CARRIERE A L'ORAL D'UN CONCOURS - CATEGORIE C	5	40	240,00	4 250,00 €
PRESENTATION DES CONCOURS ITRF	2	238	833,00	347,51 €
SE PRESENTER A L'ENTRETIEN DE RECRUTEMENT HORS VOIE DE CONCOURS OU ASSIMILES	3	8	56,00	2 500,00 €
PREPARATION A DISTANCE AUX CONCOURS DES BIBLIOTHEQUES	1	20	960,00	- €
LA BONNE POSTURE DANS L'ECHANGE AVEC LE JURY	1	1	12,00	- €
RENDRE DYNAMIQUE SA PRESENTATION ORALE	1	1	6,00	- €
Total	135	1675	9281,00	77 566,24 €

► FORMATION

Gestion de l'égalité, non-discrimination :

Intitulé action	Nombre de sessions	Présents	Heures	Dépenses
HANDICAP : ABECEDAIRE POLYVALENT	1	7	98,00	1 960,00 €
COMMENT PREVENIR ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS SON QUOTIDIEN AU TRAVAIL	1	14	42,00	- €
PREJUGES ET DISCRIMINATION : DES ORIGINES AUX OUTILS POUR LES COMBATTRE	1	4	12,00	86,88 €
DU HANDICAP ET TSA - ANALYSE, ACCOMPAGNEMENT, PREVENTION DES COMPORTEMENTS PROBLEMES	1	1	30,00	250,00 €
DIPLÔME : DU TROUBLES SPECIFIQUES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES	1	1	105,00	272,50 €
EGALITE PROFESSIONNELLE ET PREVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES FAITES AUX FEMMES AU TRAVAIL	1	1	7,00	- €
LA LAICITE	1	0	7,00	- €
HANDICAP : RENCONTRE AVEC DES EXPERTS POUR COMPENSER LE HANDICAP EN MILIEU PROFESSIONNEL	1	1	7,75	- €
HANDICAP : DECLARATION OBLIGATOIRE D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES (DOETH)	1	1	6,00	- €
HANDICAP : THEATRE FORUM SENSIBILISATION A L'ACCUEIL ET A LA COLLABORATION AVEC DES COLLEGUES EN SITUATIOI	2	65	195,00	4 500,00 €
HANDICAP: FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT A LA DOETH	1	1	5,00	- €
HANDICAP: RENCONTRE AVEC DES EXPERTS POUR COMPENSER LE HANDICAP EN MILIEU PROFESSIONNEL	1	1	6,75	- €
HANDICAP : FORMATION A L'ACCESSIBILITE DANS LES ERP	2	19	140,00	8 712,00 €
APPREHENDER LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS L'ESR	1	1	7,00	- €
Total	16	117	668,50	15 781,38 €

Participation des enseignants, enseignants-chercheurs aux formations organisées par le pôle formation :

DOMAINE	Nombre d'action	Présents	Heures	Coût total
APPLICATION METIERS	4	13	44,50	120,89 €
BUREAUTIQUE	7	12	150,00	1 049,31 €
COMMUNICATION	2	2	24,00	586,15 €
DEVELOPPEMENT PERSONNEL	11	18	297,50	8 121,25 €
ENSEIGNEMENT RECHERCHE	17	202	1680,50	427,33 €
ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	53	176	1433,03	32 154,10 €
EVOLUTION PROFESSIONNELLE	13	23	1072,00	10 959,27 €
HYGIENE SECURITE	26	384	2200,50	20 376,22 €
LANGUES	27	78	2103,99	17 166,11 €
MANAGEMENT	16	64	892,00	16 578,61 €
TIC	17	20	124,00	548,08 €
TICE		167	522,00	
Total	193	1159	10544	108 087,32 €

Pour aller plus loin dans le chapitre formation continue des personnels

- Après avoir connu une baisse en 2013 et 2014, le budget consacré à la formation continue des personnels a augmenté en 2015, reste à peu près stable en 2016 et connaît une augmentation de presque 47 000 € en 2017. Une baisse de 14 400€ est enregistré pour 2018. En 2019, le budget connaît sa plus grosse augmentation depuis 2012, soit un peu plus de 59 000 €.
- Le domaine de la formation continue s'est fortement développé et enrichi depuis la création de l'Université de Lorraine, en témoigne les différentes progressions depuis 2012. Le volume d'heures de formation a progressé de 135%, le nombre de stagiaires présents a augmenté de 123%, et 176 actions supplémentaires ont été mises en place, pour atteindre 473 actions de formation réalisées en 2019.
- Les agents BIATSS sont incontestablement les personnels qui suivent le plus grand nombre d'actions de formations proposées dans notre établissement. Les personnels enseignants ne représentent en effet que 14.86% des stagiaires présents en 2019. Ce taux oscillait entre 9,1% et 17,8% depuis 2012. Cette année, on constate une diminution du taux malgré une augmentation du nombre d'enseignants présents (+195). Ceci est dû à une hausse importante du nombre total de stagiaires (+2232) en 2019. En 2017, au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), environ 9% des personnels enseignants titulaires ont participé à des actions de formation. (Des actions de formations spécifiques aux personnels enseignants sont menées et proposées par d'autres services et organismes)
- En moyenne, plus de 2 stagiaires sur 3 sont des femmes à l'UL. Au niveau du MESRI, la part des femmes est pratiquement identique puisque les femmes représentent 66% des participants soit 2 stagiaires sur 3.
- On constate que le domaine de formation « environnement professionnel » comptabilise le plus grand nombre d'actions réalisées ces dernières années, pour autant, c'est le domaine de formation sur l'hygiène et la sécurité qui est le plus sollicité par les stagiaires toute population confondue.
- 42 dossiers ont été déposés en 2019 au titre du compte personnel de formation. 88% des demandes ont été accordées. Les demandes concernent à 61,9% des femmes et à 64.3% des personnels titulaires.
- Pour l'année 2018/2019, 30 semestres de Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques (CRCT) ont été accordés par l'Université de Lorraine et 12 semestres par les sections du Conseil National des Universités. Le nombre total de semestres accordés a diminué progressivement passant de 46 semestres en 2012/2013 à 23 semestres pour 2017/2018. 2018/2019 marque la première hausse avec 42 semestres accordés.
Au niveau du MESRI, en 2017/2018, 651 semestres de CRCT ont été accordés par les établissements et 259 semestres par les sections CNU (part UL : 2,5% par rapport à l'ensemble des semestres du MESRI en 2017/2018).

➤

Sources : bilans sociaux de 2012 à 2019 de l'Université de Lorraine et bilan social 2017/2018 du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



CHAPITRE 5

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL





► ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

► TEMPS PARTIEL DES PERSONNELS TITULAIRES

Répartition des titulaires à temps partiel par quotité, sexe et population au 31/12/2019 :

	50%		60%		70%		80%		90%		Total
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
BIATSS	20	7	9	4	8	1	179	22	22	4	276
Catégorie A	4	1	2				41	12	3	2	65
Catégorie B	4	3	2		3		51	7	7		77
Catégorie C	12	3	5	4	5	1	87	3	12	2	134
Enseignants	3	5	1	0	3	2	19	4	4	0	41
PR						1	2				3
MCF	3	4	1		1	1	12	3	4		29
1er et 2nd degré		1			2		5	1			9
Total	23	12	10	4	11	3	198	26	26	4	317
	35		14		14		224		30		317

Les agents de catégorie C représentent à peu près la moitié des agents titulaires BIATSS à temps partiel. A noter que les 21 personnels à mi-temps thérapeutique sont inclus dans ce tableau.

	Temps partiel			Temps incomplet			Temps plein			Total général
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
BIATSS	238	38	276	0	1	1	1 008	753	1 762	2 039
Catégorie A	50	15	65	0	1	1	274	332	606	672
Catégorie B	67	10	77	0	0	0	277	206	483	560
Catégorie C	121	13	134	0	0	0	457	215	673	807
Enseignants	30	11	41	5	5	10	953	1 736	2 689	2 740
PR	2	1	3	0	0	0	168	597	765	768
MCF	21	8	29	0	0	0	554	831	1 385	1 414
1er et 2nd degré	7	2	9	5	5	10	231	308	539	558
Total	268	49	317	5	6	11	1 961	2 489	4 451	4 779

Les femmes représentent 84,5% des agents à temps partiel. Les agents à temps incomplets représentent les affectations académiques.



317 personnes sont à temps partiel, représentant 6,6% de la population titulaire totale (13,5% de la population BIATSS et 1,5% de la population enseignante) contre 293 personnes en 2018, 289 en 2017, 301 en 2016, 284 en 2015, 288 en 2014, 322 en 2013 et 350 en 2012. On note donc qu'après une diminution du nombre d'agents à temps partiel depuis 2012, ce chiffre est à la hausse en 2016 et diminue à nouveau légèrement en 2017 et est à la hausse depuis 2018.

Pour environ 70,7% des agents, le choix se porte vers une quotité travaillée de 80%.

Ratios :

	BIATSS			Enseignants			BIATSS & Enseignants confondus		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Nombre d'agents titulaires à temps partiel	238	38	276	30	11	41	268	49	317
% de titulaires à temps partiel par rapport à l'effectif catégoriel (hommes ou femmes)	12,14%	1,53%	6,20%	1,53%	0,44%	0,92%	13,67%	1,97%	7,12%
% de titulaires à temps partiel par rapport à la population concernée	13,51%	2,16%	15,66%	73,17%	26,83%	100,00%	6,02%	1,10%	7,12%

► ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

► TEMPS PARTIEL - TEMPS INCOMPLET DES PERSONNELS NON-TITULAIRES

Répartition des non-titulaires à temps partiel par quotité, sexe et catégorie au 31/12/2019 :

Catégorie FP	50%		60%		70%		80%		90%		Total
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
catégorie A			1		1		14	3			19
catégorie B						1	12		1		14
catégorie C	1		1		1		20	1	3		27
BIATSS	1	0	2	0	2	1	46	4	4	0	60
Enseignants								1			1
Total	1	0	2	0	2	1	46	5	4	0	61
Total par quotité	1	0	2	0	2	1	46	5	4	0	61

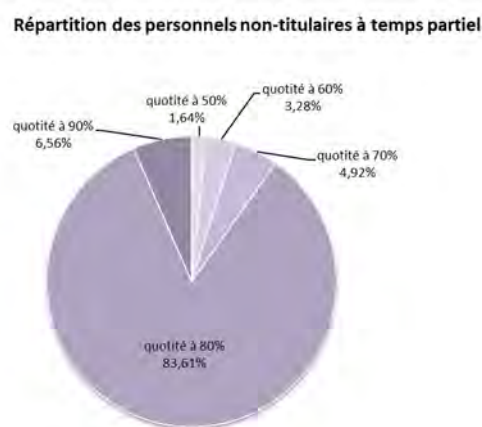
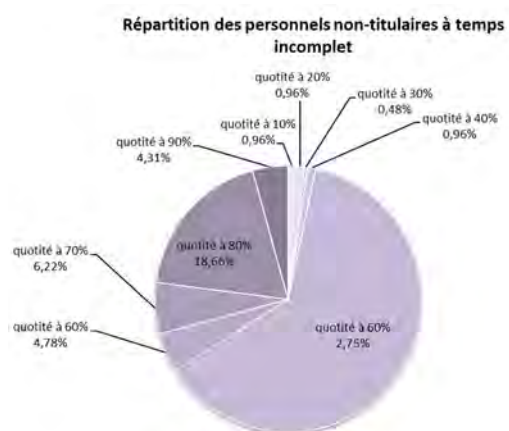
Répartition des non-titulaires à temps incomplet par quotité, sexe et catégorie au 31/12/2019 :

	BIATSS						Enseignants et chercheurs		Total
	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Femmes	Hommes	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes			
10%	2								2
20%	2								2
30%		1							1
40%	1					1			2
50%	7	5	2	1	11	4	30	71	131
60%	3		1		4	1	1		10
70%	3	1	1	1	1	2	1	3	13
80%	7	1	3		15	9	4		39
90%	2		1		3	1	1	1	9
Total	27	8	8	2	35	17	37	75	209
		35		10		52		112	209
									97

Les quotités inférieures à 50% concernent les médecins.

Répartition par type de contrat des personnels enseignants et chercheurs à temps incomplet au 31/12/2019:

Type de contrat	50%		60%		70%		80%		90%		Total
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
PAST/MAST	9	36									45
Enseignant associé	5	22									27
ATER	8	7									15
chercheur débutant	1	1								1	3
chercheur confirmé						3					3
enseignant CDD	7	5			1		2				15
enseignants CDI			1				2		1		4
Total	30	71	1	0	1	3	4	0	1	1	112



61 personnels contractuels sont à temps partiel, tout comme pour les titulaires, la quotité de travail la plus demandée est 80 % (83,6%). 209 personnels soit 9,0% de la population contractuelle est à temps incomplet. Le temps incomplet s'applique le plus souvent aux enseignants associés ainsi qu'aux personnels BIATSS suppléants.

► ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

► LE TEMPS DE TRAVAIL DES PERSONNELS

Nombre d'agents présents dans Agatte à la date du 31/12/2019 suivant le régime choisi :

(Agatte constituant le logiciel de gestion du temps de travail mis en place à l'UL au 1er septembre 2013 pour l'ensemble des personnels BIATSS). Les personnels recrutés pour un contrat de moins de 3 mois, les agents en position de détachement, congé parental, congé longue durée et les contrats étudiants ne sont pas présents dans Agatte.

Type de régime	Nombre d'agents	%
36h40	738	24,7%
37h30	1553	52,1%
37h43	17	0,6%
38h10	651	21,8%
39h50	10	0,3%
43h00	13	0,4%
Total général	2982	100,0%

Catégorie de régime	Type de régime	Nombre d'agents
Régime général	36h40	583
	37h30	1282
	38h10	516
Total Régime général		2381
Horaires spécifiques	36h40	155
	37h30	259
	38h10	134
Total Horaires spécifiques		548
Personnels médico-sociaux	37h43	17
Total Personnels médico-sociaux		17
Infirmiers	39h50	10
Total Infirmiers		10
Concierges	43h00	13
Total Concierges		13
Ferme expérimentale bouzule	37h30	12
	38h10	1
Total Ferme expérimentale bouzule		13
Total général		2982

Pour 2018/2019 :

- Nombre de tops le soir (après 20h, avant le lendemain et dont le calcul de la journée n'est pas en erreur) : 317
- Nombre de tops un samedi ou un dimanche : 54
- Nombre d'heures écrêtées : environ 13 000 heures

Le règlement de gestion est disponible dans la rubrique « Aide » d'Agatte. Il précise les règles à appliquer en matière d'horaires de service et de congés des personnels BIATSS titulaires et contractuels de l'établissement.

► ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

► UTILISATION DU COMPTE EPARGNE TEMPS

Nombre d'agents ayant ouvert un CET en 2019 :

		Femmes	Hommes	Nombre total d'agents
A	Contractuel	16	18	34
	Titulaire	9	8	17
Total A		25	26	51
B	Contractuel	7	3	10
	Titulaire	26	8	34
Total B		33	11	44
C	Contractuel	25	8	33
	Titulaire	23	7	30
Total C		48	15	63
Total général		106	52	158

Nombre d'agents ayant déposé des jours de CET en 2019 :

		Femmes		Hommes		Général	
		Nombre d'agents	Nombre de jours	Nombre d'agents	Nombre de jours	Nombre d'agents	Nombre de jours
A	Contractuel	44	479	43	609	87	1088
	Titulaire	157	1815	161	2166	318	3981
Total A		201	2294	204	2775	405	5069
B	Contractuel	25	265	5	98	30	363
	Titulaire	100	906	72	936	172	1842
Total B		125	1171	77	1034	202	2205
C	Contractuel	38	290	9	117	47	407
	Titulaire	115	939	48	468	163	1407
Total C		153	1229	57	585	210	1814
Total général		479	4694	338	4394	817	9088

Nombre de jours de CET utilisés en 2019 :

		Femmes	Hommes	Nombre total de jours
A	Contractuel	71	32	103
	Titulaire	270,5	60,5	331
Total A		341,5	92,5	434
B	Contractuel	19,5	2	21,5
	Titulaire	104	134,5	238,5
Total B		123,5	136,5	260
C	Contractuel	52	20	72
	Titulaire	283	69	352
Total C		335	89	424
Total général		800	318	1118

Au 31/12/2019, 1 305 CET sont ouverts et alimentés. 29 065 jours sont provisionnés par l'établissement pour un montant de 3 981 843 euros.

NB : Les jours de CET utilisés et référencés dans le tableau ci-dessus correspondent à des jours posés sous forme de congés. Les jours de CET utilisés dans le cadre de mise en paiement ou de versement RAFP sont disponibles dans le chapitre 2 Rémunérations.

► ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

► COMPTE EPARGNE TEMPS (CET) SUITE

Nombre de jours de congés non pris et non versés au CET en 2019 :

		Femmes	Hommes	Nombre total de jours
A	Contractuel	64	109,5	173,5
	Titulaire	135,5	180,5	316
Total A		199,5	290	489,5
B	Contractuel	35	13,5	48,5
	Titulaire	52	68	120
Total B		87	81,5	168,5
C	Contractuel	27,5	18	45,5
	Titulaire	147,5	145,5	293
Total C		175	163,5	338,5
Total général		461,5	535	996,5

Presque la moitié (49,1%) des jours « perdus » concernent les personnels de catégorie A.

► ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

► TELETRAVAIL

Réglementation :

Le décret n°2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature est applicable, depuis le 13 février 2016

Arrêté du 03/11/2017 portant sur l'application au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du décret 2016-151 du 11 février 2016

Qu'est-ce que le télétravail ?

« Toute forme d'organisation du travail dans laquelle les fonctions qui auraient pu être exercées par un agent dans les locaux de son employeur sont réalisées hors de ces locaux de façon régulière et volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication. »

Le télétravail à l'Université de Lorraine

Notre établissement, a décidé, au vu des effectifs potentiellement concernés et comme d'autres établissements publics, d'expérimenter ce mode d'organisation pendant un an avant un déploiement global au 01/01/2020.

L'Université de Lorraine a été lauréate du FIACT (Fonds Interministériel pour l'Amélioration des conditions de Travail) en mars 2019 sur la thématique du télétravail.

Bilan de la phase d'expérimentation :

- 111 dossiers déposés lors de la campagne « phase expérimentale » sur 246 agents retenus à partir des réponses du questionnaire transmis en avril 2018.
- **90 agents en phase d'expérimentation au 01/01/2019**
A noter que depuis septembre 2018, une dizaine d'agents télétravaillent sur préconisation médicale.

Les modalités pour la phase test :

- 1 ou 2 jour(s) télétravaillé(s) par semaine
- Le mercredi ne peut être un jour télétravaillé,
- Le(s) jour(s) choisi(s) est fixe et non reportable,
- Le télétravailleur travaille à son domicile,
- Aucune heure supplémentaire n'est générée

Les modalités techniques :

Les télétravailleurs sont équipés (s'ils ne l'étaient pas auparavant) d'un ordinateur portable en remplacement de leur ordinateur fixe ainsi que d'un clavier, une souris, un casque et un écran.

Le coût du matériel est pris en charge par la structure d'affectation de l'agent.

Un VPN spécifique au télétravail est ouvert aux agents de 7h30 à 19h pour garantir la sécurité des données et éviter les trop longues journées.

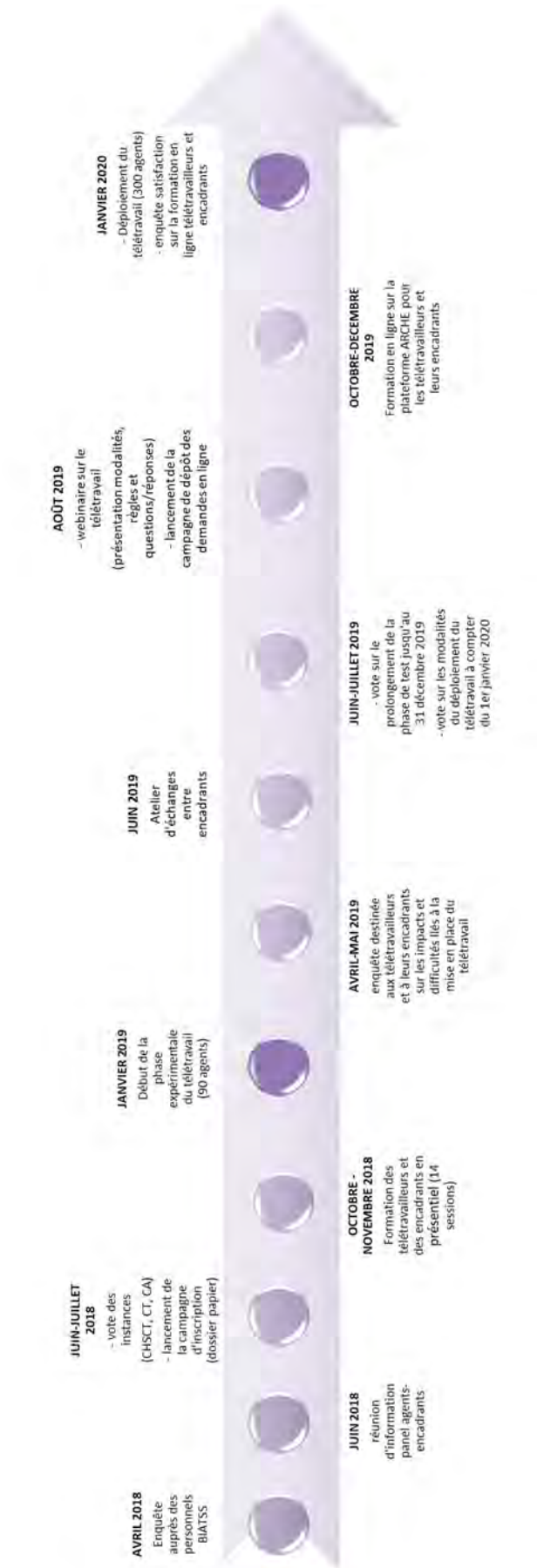
Un softphone (téléphone par ordinateur) est mis en place pour transférer les appels au domicile de l'agent en utilisant son numéro professionnel.

Le bilan de la phase d'expérimentation a été très positif pour les télétravailleurs comme pour leurs encadrants. L'ensemble des télétravailleurs de la phase expérimentale a émis le souhait de poursuivre sur ce mode d'organisation.

A noter que depuis septembre 2018, une dizaine d'agents télétravaillent sur préconisation médicale.

► ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Les étapes de la mise en place du télétravail dans notre établissement



► ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

► ABSENCES AU TRAVAIL 2018/2019 (HORS ABSENCES POUR RAISON DE SANTÉ)

Type d'absence	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre de jours	Nombre d'agents	Nombre de jours	Nombre d'agents	Nombre de jours	Nombre d'agents
Compte Epargne Temps - Ancien système	20	2	1	1	21	3
Compte Epargne Temps - Nouveau système	902	72	256	23	1 158	95
Concordat	609	396	437	254	1 046	650
Concours et préparation concours	677	260	266	107	943	367
Congé sans solde	10	3	9	1	19	4
Congés payés	88 438	2 027	54 399	1 219	142 837	3 246
Elus locaux			19	1	19	1
Evénements familiaux	492	181	370	129	862	310
Jours de récupération	12 879	1 684	8 365	1 000	21 244	2 684
Réserviste ou sapeur pompier volontaire	29	3	58	7	87	10

Jours de concordat : 26/12/2018 et 19/04/2019

Répartition des agents ayant pris un congé de paternité et d'accueil de l'enfant par catégorie FP en 2019:

		Titulaires et contractuels confondus				Titulaires	Contractuels
		Nombre de jours pris	Nombre d'agents	Nbre de jours théoriques (11 j ou 18j pour jumeaux)	part du nombre de jours demandés/jours théoriques	Nbre de jours pris	Nbre de jours pris
BIATSS	Catégorie A	132	12	132	100,00%	66	66
	Catégorie B	55	5	55	100,00%	55	0
	Catégorie C	33	3	33	100,00%	11	22
Enseignants		249	22	249*	100,00%	161	88
Total		469	42	469	100,00%	293	176

**dont une naissance de jumeaux*

► APPLICATION POUR LA GESTION AUTOMATISÉE DU TEMPS DE TRAVAIL DE L'ÉTABLISSEMENT (AGATTE)

Campagne annuelle d'actualisation des données Agatte

185 fiches de modification (hors changement de quotité) ont été reçues lors de la campagne annuelle du mois de juin 2019.

Répartition des demandes :

Type de demande	nombre d'agents
Modification du nombre de demi-journées	52
Changement des jours ou demi-journées non travaillés	30
Changement du régime de temps de travail	99
Changement du type de journée (JPO, JPL, JPLSPM)	4

Pour aller plus loin dans le chapitre organisation du temps de travail

- 6,6 % des personnels titulaires exercent leurs fonctions à temps partiel dans notre établissement contre 3,9% au MESRI. Que ce soit au niveau de l'UL ou du Ministère, les mêmes tendances sont constatées : les personnels à temps partiel sont majoritairement des personnels BIATSS (87 %), des femmes (84,5%) et choisissent une quotité de 80% (70,7%). Le nombre d'agents titulaires à temps partiel à l'UL est en augmentation par rapport à 2018 (+8,2%).

